

Document public



L'Inventaire Historique Urbain (IHU) d'Amiens métropole

Rapport d'étape – Année 2

BRGM/RP-57786-FR
Novembre 2009







L'Inventaire Historique Urbain (IHU) d'Amiens métropole

Rapport d'étape – Année 2

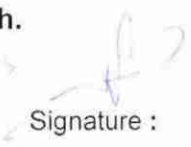
BRGM/RP-57786-FR
Novembre 2009

Étude réalisée dans le cadre des projets
de Service public du BRGM 2007-2008 : **07POLB15**

L. Callier

Avec la collaboration de Messieurs M. de Bruyne et R. Jacquemin

Vérificateur :
Nom : Blanchard F.
Date : 19.11.09
Signature : 

Approbateur :
Nom : Nail Ch.
Date : 20/11/09
Signature : 

En l'absence de signature, notamment pour les rapports diffusés en version numérique,
l'original signé est disponible aux Archives du BRGM.

Le système de management de la qualité du BRGM est certifié AFAQ ISO 9001:2000.



Mots clés : Inventaire Historique Urbain, IHU, Installation classée, site industriel, Amiens, Somme, parcellaire cadastral

En bibliographie, ce rapport sera cité de la façon suivante :

Callier L. avec la collaboration de messieurs **de Bruyne M.** et **Jacquemin R. (2009) :**
L'Inventaire Historique Urbain (IHU) d'Amiens métropole ; Rapport d'étape – Année 2 :
BRGM RP-57786-FR ; 80 pages, 1 tableau, 9 annexes.

Synthèse

Rappel du contexte

AMIENS METROPOLE (AM), qui est une communauté d'agglomération de 33 communes, a souhaité avoir une connaissance aussi complète et précise que possible des activités industrielles, anciennes et actuelles, localisées sur le territoire relevant de sa compétence, ayant pu générer, pollutions et déchets susceptibles d'avoir un impact sur la santé des populations et l'environnement.

Afin de faciliter sa politique en matière d'aménagement et de fiabiliser ses actions foncières, le conseil communautaire d'AMIENS METROPOLE a approuvé, en date du 5 juillet 2007, une convention de partenariat avec le BRGM, afin de mener un programme d'Inventaire Historique Urbain (IHU) de sites industriels actuels et anciens de l'agglomération d'AMIENS.

Le programme global de cette opération vise à :

- Actualiser les données et informations relatives aux sites industriels de l'agglomération d'AMIENS précédemment collectées dans le cadre de l'opération « inventaire d'anciens sites industriels du département de la Somme » (rapport BRGM/RP-53414-FR – novembre 2004) ;
- Localiser précisément l'emprise des sites à des dates données, afin de les géo-référencer dans le référentiel utilisé par le Système d'Information Géographique d'Amiens Métropole à savoir le Lambert 1 Nord, méridien de Paris, et de les superposer sur le parcellaire cadastral actuel ;
- Valider et saisir les informations nouvelles dans BASIAS, tant pour les sites déjà existant que pour les nouveaux sites créés, afin d'en pérenniser la conservation ;
- Permettre, à terme, l'importation et l'utilisation par AMIENS METROPOLE dans son propre Système d'Information Géographique des informations alphanumériques associées produites par le BRGM sous forme de fiches.

Chaque site inventorié dans BASIAS (identifié par un numéro d'identité unique) sera géo référencé en Lambert 1 Nord (X et Y) sur un point centroïde au site ou par géocodage sur l'adresse actuelle connue du site. Dans la fiche du site inventorié sont saisies les références des parcelles cadastrales concernées par le site. Ce sont ces références cadastrales de la couche utilisée dans le SIG de AMIENS METROPOLE, associées au N° d'identification du site, qui font le lien entre la fiche BASIAS et le fond cadastral. Au terme de l'IHU, l'application informatique BASIAS avec toutes les données alphanumériques des sites concernés par l'IHU seront fournis à AMIENS METROPOLE, ainsi qu'un fichier au format pdf de toutes les fiches de sites, afin d'en faciliter la consultation lors de l'utilisation du SIG.

Le coût initial de cet IHU de sites industriels et activités de service sur l'agglomération de AM a été basé sur une estimation, *a priori*, d'un certain nombre de sites et d'une durée des tâches à réaliser, mais il était tributaire d'une phase de calage méthodologique qui a été réalisée en année 1 (2008). Cette première année avait pour but de prendre en compte les particularités du contexte local, lesquelles sont toujours spécifiques à l'agglomération concernée par l'IHU et non extrapolables d'une agglomération à l'autre.

Cette phase 1 de calage méthodologique (année 1) a consisté, à partir des informations déjà contenues dans BASIAS d'un échantillon représentatif de dossiers ré exploités à partir de l'inventaire régional préexistant (IHR), et par le dépouillement de nouvelles archives, à réaliser un test qui a permis de mieux appréhender :

- le nombre de dossiers d'archive restant à consulter/exploiter et de sites restant à créer ou à compléter, pour les communes de l'agglomération d'AMIENS,
- les archives à prendre en compte et les difficultés liées à leur exploitation,
- les difficultés inhérentes à la localisation des sites (exploitation des plans) et à leur géo référencement à l'échelle du parcellaire cadastral,
- les temps réels à passer pour chacune des tâches de la méthodologie retenue.

Ce test, a porté sur un volume représentatif de dossiers d'archives répartis sur l'ensemble de l'agglomération, a permis d'estimer au mieux le coût réel des tâches à réaliser au cours des phases ultérieures du travail.

Cette convention, dans laquelle le BRGM participe à 20% et AM à 80%, a été notifiée au BRGM par courrier avec AR du 19 septembre 2007, pour une durée de 36 mois à compter de cette date. La participation financière du BRGM est justifiée du fait que l'IHU est une déclinaison à l'échelle urbaine de l'inventaire régional préexistant et qu'il contribue ainsi à enrichir et à compléter les données existantes de l'IHR. Ces données complétées seront aussi affichées à terme sur le site Internet dédié aux sites industriels : <http://basias.brgm.fr>.

A l'issue du rapport de calage méthodologique (BRGM/RP-56595-FR) rédigé à la fin de l'année 1 (2008), un avenant à cette convention a été signé le 26 décembre 2008 entre les parties afin d'abonder le budget et les délais de réalisation de cet inventaire, qui sera terminé au 31 décembre 2010.

Le présent document fait le point de l'état d'avancement à l'issue des deux premières années de réalisation de cet inventaire.

Les travaux réalisés au 31 août 2008

Ces travaux ont consisté :

1 – à demander les autorisations d'exploiter les dossiers d'archives de moins de trente ans, par le BRGM ou les personnes mandatées par lui, et pour une période de 3 ans (durée prévisionnelle de l'IHU) :

- de la préfecture, liasses de la série 1503W... versés en 2006 aux Archives Départementales de la SOMME (AD/80),
- de la DRIRE, liasses de la série 1459W 3 à 7 relatives aux ICPE ;
- de la DDE/80, liasses de la série 1274W... relatives aux dommages causés par la guerre de 1939 à 1944 ;
- du conseil général, liasses des séries 1268W..., 1287W..., 1323W..., 1346W..., 1417W..., relatives aux décharges, ordures ménagères et terrains de la SNCF.

Après vérification, il s'avère que les archives de la Somme ne détiennent aucune archive de la DDASS et de la DDSV.

2 – à mettre en place le relationnel entre le BRGM, la préfecture et les Archives départementales de la Somme, dont les responsables concernés nous ont réservé le meilleur accueil.

3 – à mettre en place une procédure de consultation par « communication administrative » permettant au BRGM d'exploiter dans ses propres locaux, les dossiers détenus par les Archives Départementales de la Somme (AD/80).

4 – à mettre en place un protocole de consultation des dossiers des séries précédemment évoquées, détenus par les Archives Départementales (AD/80).

5 – à exploiter un certain nombre de dossiers d'archives afin de réaliser les photocopies et les scans des plans existants, compléter les données existantes des fiches de sites présents dans BASIAS, et créer les fiches des nouveaux sites rencontrés à cette occasion.

6 – à caler un certain nombre de sites sur le parcellaire cadastral afin de connaître les parcelles du cadastre actuel qui ont pu être le lieu d'une activité de type ICPE.

Bilan au 30 septembre 2009, des dépouillements d'archive et du calage des sites sur cadastre

Les dépouillements d'archives

L'accent a été mis au cours de l'année 2009 (année 2) sur l'exploitation des cotes d'archives afin de terminer la compilation des données utiles à l'IHU.

115 cotes d'archives avaient été exploitées en année 1, et 210 cotes d'archives ont été exploitées en année 2. Les 325 références archivistiques retenues dans le cadre de ce projet ont donc toutes été exploitées.

Le calage des sites sur le parcellaire cadastral

La base de l'IHU d'Amiens Métropole contient à ce jour, après regroupement des doublons, 1131 sites.

534 sites (avec ou sans plan) ont fait l'objet de la démarche de calage sur le parcellaire cadastral ; 422 sites d'entre eux ont pu être localisés sur ce cadastre, soit 79% des sites tous confondus.

Il reste à ce stade :

- 161 sites à localiser à l'aide des plans,
- 436 sites sans plan et 38 sites avec plan défaillant, soit 474 sites à localiser, si possible, par l'adresse.

A ce jour, 74 sites ne peuvent pas être localisés, compte tenu de plans défaillants ou d'adresses trop anciennes et trop imprécises.

Sommaire

1. Introduction.....	9
2. Programme général et cadrage de l'IHU d'Amiens métropole	11
3. Travaux réalisés au cours de la phase de calage méthodologique.....	13
3.1. LES TRAVAUX PRELIMINAIRES (2008) RELATIFS AUX DOCUMENTS D'ARCHIVES	13
3.1.1. Les demandes d'autorisation d'exploiter les dossiers des archives dites « contemporaines » détenus par les archives départementales de la Somme	13
3.1.2. La mise en place du relationnel	13
3.1.3. La mise en place de la procédure par « communication administrative » au BRGM des dossiers détenus par les AD/80	13
3.1.4. La mise en place du protocole d'exploitation des dossiers d'archive	14
3.2. LES TRAVAUX D'EXPLOITATION DES DOSSIERS D'ARCHIVES	15
3.2.1. Les dossiers de la préfecture exploités au cours de l'IHR précédent	15
3.2.2. Les dossiers versés avant 2002 et ceux de la série 1503W versée en 2006 aux AD/80	15
3.2.3. Les dossiers des archives dites contemporaines aux AD/80, relatives à la DRIRE/80, au CG/80 et à la DDE/80	16
3.2.4. Conclusion sur l'exploitation des dossiers d'archives	16
3.3. LA SAISIE DANS BASIAS ET LE REGROUPEMENT DES FICHES DE DEPOUILLEMENT PAR SITE	18
3.4. LES TRAVAUX RELATIFS AUX CALAGES DES SITES SUR LE PARCELLAIRE CADASTRAL	18
3.4.1. Bilan des travaux réalisés au 31 août 2009	18
4. Conclusion	21
4.1. L'ETAT D'AVANCEMENT AU 30 SEPTEMBRE 2009 EST LE SUIVANT	21
4.1.1. Sur les aspects exploitation d'archives	21
4.1.2. Sur les aspects calage des sites sur le parcellaire cadastral	21
4.2. RESTE A FAIRE	22
5. Bibliographie	23

Liste des illustrations

Tableau 1 – Eléments statistiques relatifs aux travaux d'exploitation des dossiers d'archives (2008 et 2009)	17
--	----

Liste des annexes

Annexe 1 Liste des 33 communes de l'agglomération d'Amiens Métropole, avec leur surface et le nombre de sites IHR initialement connu dans chacune d'elle	25
Annexe 2 Demande de l'autorisation préfectorale relative à la communication administrative au BRGM des dossiers à exploiter disponibles aux AD/80 et réponse du Préfet	29
Annexe 3 Tâches successives relatives à l'exploitation des dossiers d'archives, dans le contexte de l'IHU d'Amiens Métropole	35
Annexe 4 Instructions relatives aux photocopies aux scans, et aux clichés photographiques réalisés pour l'IHU d'Amiens Métropole : Identification, numérotation et conservation	39
Annexe 5 Liste des cotes d'archives préfectorales connues dans BASIAS mais désormais non disponibles car versées aux AD/80 en 2006 et renumérotées dans la série 1503W	45
Annexe 6 Liste des cotes d'archives exploitées au cours des années 2008 et 2009 relatifs aux dossiers versés aux AD/80 avant 2002	49
Annexe 7 Liste des cotes d'archives exploitées au cours des années 2008 et 2009, relatifs aux dossiers versés aux AD/80 en 2006 (série 1503W)	53
Annexe 8 Liste des cotes des archives contemporaines sélectionnées relatifs à la DRIRE, à la DDE et au CG80, pour les besoins de l'IHU_AM exploitées au cours des années 2008 et 2009,	71
Annexe 9 Problèmes liés aux cotes d'archives manquantes et recherches complémentaires	77

1. Introduction

AMIENS METROPOLE (AM), qui est une communauté d'agglomération de 33 communes (cf. annexe 1), a souhaité avoir une connaissance aussi complète et précise que possible des activités industrielles, anciennes et actuelles, localisées sur le territoire relevant de sa compétence, ayant pu générer, pollutions et déchets susceptibles d'avoir un impact sur la santé des populations et l'environnement.

Afin de faciliter sa politique en matière d'aménagement et de fiabiliser ses actions foncières, le conseil communautaire d'AMIENS METROPOLE a approuvé, en date du 5 juillet 2007, une convention de partenariat avec le BRGM, afin de mener un programme d'Inventaire Historique Urbain (IHU) de sites industriels actuels et anciens de l'agglomération d'AMIENS.

Cet IHU constitue une déclinaison et la continuité, sur le territoire de l'agglomération concernée, de l'Inventaire Historique Régional (IHR) précédemment mené sur le département de la Somme. Il en reprend les fiches des sites déjà connus pour en enrichir les données existantes dans BASIAS.

Le programme global de cette opération est présenté au chapitre 2 suivant.

Le coût initial de cet IHU de sites industriels et activités de service sur l'agglomération de AM a été basé sur une estimation, *a priori*, d'un certain nombre de sites et d'une durée des tâches à réaliser, mais il était tributaire d'une phase de calage méthodologique qui a été réalisée en année 1 (2008). Cette première année avait pour but de prendre en compte les particularités du contexte local, lesquelles sont toujours spécifiques à l'agglomération concernée par l'IHU et non extrapolables d'une agglomération à l'autre.

Cette phase 1 de calage méthodologique (année 1) a consisté, à partir des informations déjà contenues dans BASIAS d'un échantillon représentatif de dossiers ré exploités à partir de l'inventaire régional préexistant (IHR), et par le dépouillement de nouvelles archives, à réaliser un test qui a permis de mieux appréhender :

- le nombre de dossiers d'archive restant à consulter/exploiter et de sites restant à créer ou à compléter, pour les communes de l'agglomération d'AMIENS,
- les archives à prendre en compte et les difficultés liées à leur exploitation,
- les difficultés inhérentes à la localisation des sites (exploitation des plans) et à leur géo référencement à l'échelle du parcellaire cadastral,
- les temps réels à passer pour chacune des tâches de la méthodologie retenue.

Ce test, a porté sur un volume représentatif de dossiers d'archives répartis sur l'ensemble de l'agglomération, a permis d'estimer au mieux le coût réel des tâches à réaliser au cours des phases ultérieures du travail.

Cette convention, dans laquelle le BRGM participe à 20% et AM à 80%, a été notifiée au BRGM par courrier avec AR du 19 septembre 2007, pour une durée de 36 mois à compter de cette date. La participation financière du BRGM est justifiée du fait que l'IHU est une déclinaison à l'échelle urbaine de l'inventaire régional préexistant et qu'il contribue ainsi à enrichir et à compléter les données existantes de l'IHR. Ces données complétées seront aussi affichées à terme sur le site Internet dédié aux sites industriels : <http://basias.brgm.fr>.

A l'issue du rapport de calage méthodologique (BRGM/RP-56595-FR) rédigé à la fin de l'année 1 (2008), un avenant à cette convention a été signé le 26 décembre 2008 entre les parties afin d'abonder le budget et les délais de réalisation de cet inventaire, qui sera terminé au 31 décembre 2010.

Le présent document fait le point de l'état d'avancement à l'issue des deux premières années de réalisation de cet inventaire.

2. Programme général et cadrage de l'IHU d'Amiens métropole

Le programme global de cette opération vise à :

- Actualiser les données et informations relatives aux sites industriels de l'agglomération d'AMIENS précédemment collectées dans le cadre de l'opération « inventaire d'anciens sites industriels du département de la Somme » (rapport BRGM/RP-53414-FR – novembre 2004) ;
- Localiser précisément l'emprise des sites à des dates données, afin de les géoréférencer dans le référentiel utilisé par le Système d'Information Géographique d'Amiens Métropole à savoir le Lambert 1 Nord, méridien de Paris, et de les superposer sur le parcellaire cadastral actuel ;
- Valider et saisir les informations nouvelles dans BASIAS, tant pour les sites déjà existant que pour les nouveaux sites créés, afin d'en pérenniser la conservation ;
- Permettre, à terme, l'importation et l'utilisation par AMIENS METROPOLE dans son propre Système d'Information Géographique des informations alphanumériques associées produites par le BRGM sous forme de fiches.

Chaque site inventorié dans BASIAS (identifié par un numéro d'identité unique) sera géo référencé en Lambert 1 Nord (X et Y) sur un point centroïde au site ou par géocodage sur l'adresse actuelle connue du site. Dans la fiche du site inventorié sont saisies les références des parcelles cadastrales concernées par le site. Ce sont ces références cadastrales de la couche utilisée dans le SIG de AMIENS METROPOLE, associées au N° d'identification du site, qui font le lien entre la fiche BASIAS et le fond cadastral. Au terme de l'IHU, l'application informatique BASIAS avec toutes les données alphanumériques des sites concernés par l'IHU seront fournis à AMIENS METROPOLE, ainsi qu'un fichier au format PDF de toutes les fiches de sites, afin d'en faciliter la consultation lors de l'utilisation du SIG.

Lors de la réunion de lancement de l'IHU d'Amiens métropole en date du 10 janvier 2008, le comité de pilotage a décidé de retenir les points suivants :

- Les activités retenues dans le cadre de l'IHR préexistant sont celles des groupes 1 et 2 et certaines activités du groupe 3 souhaitées par l'ANDRA. Il est retenu de caler l'IHU sur les mêmes activités de l'IHR compte tenu que le dépouillement des dossiers d'archive de la période antérieure à 2002, non classés par entrée communale, ne pourra pas être repris ;
- Comme pour l'IHR : les dépôts de liquides inflammables (DLI) seront retenus à partir d'un seuil de 10m³, et les aires de desserte de carburant seront retenues sans seuil, compte tenu que la pérennité des égouttures peut générer des pollutions au fil du temps ;

- AM souligne la nécessité de retenir les sites en activité, notamment la zone industrielle Nord ;
- Les sites des « dépôts d'immondices » (anciennes appellation des décharges municipales), déjà retenus dans le cadre de l'IHR seront complétés par les décharges brutes, réhabilitées ou non, des inventaires préexistants (ADEME, CG, DDE), sous réserve de pouvoir récupérer les fichiers correspondants ;
- Les sites SNCF ou liés à des activités ferroviaires (par exemple sur Longueau, ...) seront aussi retenus dès lors qu'on en trouvera trace dans les dossiers d'archive 1503W ou sur des cartes anciennes à rechercher aux AD/80 ;
- Les anciens sites militaires (déjà connus par AM) ne sont pas à retenir ;
- Le programme ne retient pas la hiérarchisation des sites selon la grille de BASIAS ;
- Le croisement des infos IHU avec l'hydrogéologie n'est pas retenu dans ce contexte, mais reste possible dans le cadre d'une autre opération ;
- AM a souligné l'intérêt de dupliquer les plans d'archives d'une part par photocopies papier (nécessaire pour la localisation pratique du parcellaire) **et** par scans qui présentent l'avantage de fournir un fichier numérique, très utile pour la localisation des bâtiments à l'intérieur des parcelles recensées (nécessaires notamment pour d'éventuels diagnostics ultérieurs sur certaines sites). La reproduction des plans d'archives par photographie numérique, lourde à mettre en place et à gérer (donc onéreuse) et ne présentant pas les mêmes avantages que les scans serait à écarter de la méthodologie ;
- Les archives de la DDASS et la DDSV seront consultées aux AD/80 pour savoir s'il existe des dossiers relevant du cadrage de cet IHU et connaître leur volume et leur teneur, afin de mesurer l'ampleur de la tâche qui consisterait à les exploiter. Après vérification, il s'avère que les archives de la Somme ne détiennent aucune archive de la DDASS et de la DDSV.

3. Travaux réalisés au cours de la phase de calage méthodologique

3.1. LES TRAVAUX PRELIMINAIRES (2008) RELATIFS AUX DOCUMENTS D'ARCHIVES

3.1.1. Les demandes d'autorisation d'exploiter les dossiers des archives dites « contemporaines » détenus par les archives départementales de la Somme

Le BRGM a procédé à la demande des autorisations d'exploiter les dossiers d'archives de moins de trente ans :

- de la préfecture, liasses de la série 1503W... versés en 2006 aux Archives Départementales de la SOMME (AD/80),
- de la DRIRE, liasses de la série 1459W 3 à 7 relatives aux ICPE ;
- de la DDE/80, liasses de la série 1274W... relatives aux dommages causés par la guerre de 1939 à 1944 ;
- du conseil général, liasses des séries 1268W..., 1287W..., 1323W..., 1346W..., 1417W..., relatives aux décharges, ordures ménagères et terrains de la SNCF.

Les autorisations sont accordées par le préfet pour une période de 3 ans pour toute la durée de l'opération, pour un dépouillement à réaliser par les agents du BRGM ou les personnes mandatées par lui.

Il n'a pas été besoin de redemander l'autorisation de dépouiller les dossiers de moins de trente ans déjà exploités lors de l'IHR.

3.1.2. La mise en place du relationnel

Le BRGM a pu bénéficier d'excellentes conditions de travail de par l'accueil qui lui a été réservé par les responsables qui ont suivi cette étude tant à la préfecture qu'aux Archives départementales de la Somme, lesquels ont amplement ouvert leurs portes et facilité l'accès aux dossiers à exploiter.

3.1.3. La mise en place de la procédure par « communication administrative » au BRGM des dossiers détenus par les AD/80

Compte tenu du fait que le BRGM intervient notamment dans le cadre de sa mission de service public et que cet IHU est une étude d'intérêt général permettant en outre,

d'enrichir les données de l'IHR existant sur la Somme, une procédure de communication administrative a été mise en place avec l'aide des responsables concernés tant à la préfecture, qu'aux Archives départementales de la Somme.

Cette communication administrative, cadrée juridiquement par une autorisation préfectorale écrite (cf. annexe 2) afin de pérenniser la démarche sur toute la durée de cette étude, permet au BRGM d'exploiter, dans ses propres locaux, les dossiers que les archives départementales (AD/80) lui communiquent par lots successifs et par période de 1 mois.

Cette possibilité, beaucoup plus souple que celle qui aurait consisté à dépouiller les dossiers dans une salle des archives départementales permet d'exploiter les documents de façon optimale.

Pour ce faire :

- la liste des cotes d'archives à exploiter sur la durée de l'opération a été préparée par le BRGM ;
- puis la liste de chaque lot est fournie une semaine avant que le BRGM aille chercher les documents concernés, soit à Dury, soit rue Saint Fuscien, suivant les cotes des dossiers concernés ;
- les dossiers sont exploités en prenant soin de respecter strictement l'ordre des documents dans chaque dossier et à les restituer dans le même ordre et le même état. Les stagiaires affectés à cette tâche ont été initialement formés par la responsable des archives départementales ;
- enfin, le BRGM rapporte les dossiers aux AD/80 sur leur lieu de conservation initiale après les avoir exploités.

3.1.4. La mise en place du protocole d'exploitation des dossiers d'archive

Un protocole de consultation des dossiers des séries précédemment évoquées en § 3.1.1, détenus par les Archives Départementales (AD/80), a été mis au point en concertation avec la personne responsable des archives départementales de la Somme. La méthodologie retenue est présentée en annexe 3.

Le mode de notation et le lexique retenu pour numéroter les photocopies et les scans des plans sont présentés en annexe 4.

3.2. LES TRAVAUX D'EXPLOITATION DES DOSSIERS D'ARCHIVES

Diverses séries d'archives ont été exploitées :

- d'une part, les dossiers connus de l'IHR précédent contenant des plans, dont les références ont été fournies par la base de données BASIAS existante ;
- d'autre part, des dossiers d'archives dites « contemporaines » aux AD/80, non compilées au cours de l'IHR préexistant.

3.2.1. Les dossiers de la préfecture exploités au cours de l'IHR précédent

Les références (connues par BASIAS) des dossiers de la préfecture exploités au cours de l'IHR du département de la Somme n'existent plus à ce jour car ces dossiers ont été versés en 2006 aux archives départementales de la Somme.

Ces dossiers constituent, pour partie, le versement connu sous le numéro 1503W dans lequel les dossiers ont été renumérotés sans conserver les anciennes références préfectorales et sans correspondance des anciens numéros avec les nouveaux, mais avec une clé d'entrée par commune, ce qui permet de cibler les dossiers qui intéressent le territoire d'Amiens-Métropole.

L'annexe 5 présente la liste de ces anciennes références préfectorales (à présent disparues) extraite de BASIAS pour les sites concernant le territoire de l'agglomération amiénoise.

3.2.2. Les dossiers versés avant 2002 et ceux de la série 1503W versée en 2006 aux AD/80

Pour les versements avant 2002, l'annexe 6 présente la liste des références des dossiers qui concernent les sites du territoire d'Amiens Métropole.

Sur les 191 liasses de ces cotes d'archives connues dans BASIAS pour contenir des plans susceptibles d'intéresser l'IHU d'AM, **50 d'entre elles ont été sélectionnées de façon aléatoire lors de la première année** et ont été exploitées dans le cadre de la phase de calage méthodologique, soit 26,2% des liasses à dépouiller dans ces séries.

Les 141 liasses d'archives restantes dans ces séries ont été exploitées au cours de l'année 2009.

Pour la série 1503W versée en 2006, l'annexe 7 présente la liste des références des dossiers qui concernent les sites du territoire d'Amiens Métropole.

Sur les 44 liasses répertoriées par la clé d'entrée du nom de la commune, présente sur le territoire d'AM, **12 d'entre elles ont été sélectionnées de façon aléatoire lors de la première année** et ont été exploitées dans le cadre de la phase de calage méthodologique, soit 27% des liasses à dépouiller dans cette série.

Les 32 liasses d'archives restantes dans ces séries ont été exploitées au cours de l'année 2009.

3.2.3. Les dossiers des archives dites contemporaines aux AD/80, relatives à la DRIRE/80, au CG/80 et à la DDE/80

Lors de la réunion de lancement de l'IHU d'Amiens métropole en date du 10 janvier 2008, le comité de pilotage a décidé de retenir l'exploitation des dossiers que les AD/80 pourraient détenir concernant la DRIRE, le CG/80, la DDE, la DDSV, la DDASS et l'ADEME, dossiers relatifs à diverses ICPE, aux sites de décharges de déchets et aux activités ferroviaires.

Les AD/80 n'ont pas d'archives concernant l'ADEME, la DDASS et la DDSV, mais les archives dites « contemporaines » aux AD/80 présentent des dossiers de la DRIRE sur les ICPE, de la DDE sur les dommages de guerre, notamment sur les sites industriels et du CG/80 sur les décharges et les activités ferroviaires.

Pour ces organismes les cotes des liasses pouvant intéresser l'IHU d'Amiens Métropole ont été sélectionnées à partir des libellés de leur contenu.

Sur les 90 liasses retenues par cette analyse (cf. annexe 8) et concernant les communes présentes sur le territoire d'AM, **53 d'entre elles ont été sélectionnées de façon aléatoire lors de la première année** et ont été exploitées dans le cadre de la phase de calage méthodologique, soit 59% des liasses à dépouiller dans ces archives. **Les 37 liasses d'archives restantes dans ces séries ont été exploitées au cours de l'année 2009.**

3.2.4. Conclusion sur l'exploitation des dossiers d'archives

L'accent a été porté au cours de cette année 2, sur l'exploitation des dossiers d'archives afin d'en terminer la compilation des données utiles à l'IHU.

Les 325 cotes d'archives préalablement retenues dans le cadre de cette étude ont donc été exploitées au cours des années 2008 et 2009. Le tableau 1 ci-après présente les éléments statistiques relatifs à l'exploitation des dossiers d'archives.

Certaines références de liasses étant erronées une recherche complémentaire a été portée sur des numérotations proches afin de retrouver les informations utiles relatives aux sites concernés (cf. annexe 9).

Bilan travaux réalisés au 31 août 2009		Libellés des tâches							
		Nbre de liasse (cote d'archive) exploitées	Nbre de sites concernés par l'IHU avec ou sans plans	Nbre de sites concernés par l'IHU avec des plans	Nbre de plans annexés dans les dossiers consultés	Nbre de photocopies réalisées	Nbre de scans réalisés	Nbre de fiche papier complétées pour des sites existant déjà dans BASIAS	Nbre de fiche papier créées pour de nouveaux sites BASIAS
Archives anciennes (99M) - 2008	191	50	211	191	372	766	766	176	15
Archives anciennes (99M) - 2009		141	353	276	334	1074	1074	333	17
Série contemporaine relative au CG80, à la DDE80 et à la DRIRE80 2008	44	12	25	21	103	209	209	20	1
Série contemporaine relative au CG80, à la DDE80 et à la DRIRE80 2009		32	46	45	79	564	564	29	20
Archives contemporaines, série 1503W (dossiers versés par la préfecture aux AD/80 en 2006) - 2008	90	53	69	67	114	460	460	19	48
Archives contemporaines, série 1503W (dossiers versés par la préfecture aux AD/80 en 2006) - 2009		37	17	13	26	109	109	4	10
TOTAUX	325	325	721	613	1028	3142	3142	581	111
			Avec doublons	Avec doublons				(Avec doublons)	

Tableau 1 – Eléments statistiques relatifs aux travaux d'exploitation des dossiers d'archives (2008 et 2009)

3.3. LA SAISIE DANS BASIAS ET LE REGROUPEMENT DES FICHES DE DEPOUILLEMENT PAR SITE

La saisie des données est faite au fur et à mesure de l'exploitation des dossiers (dans ce contexte spécifique de l'IHU de AM). Chacune des personnes impliquées sur cette tâche en assure l'instruction dans BASIAS pour les données les concernant.

Compte tenu que toutes les archives initialement retenues ont été exploitées, le regroupement des fiches a pu être réalisé, tant pour les documents papier que pour les fiches de sites dans BASIAS. Ce regroupement a été fait au fil des saisies dans BASIAS et du calage des sites sur le parcellaire cadastral, chaque fois qu'il était constaté que des données initialement considérées distinctes, s'avéraient appartenir à un même lieu géographique, donc à un même site.

Le nombre de sites résultant de l'IHR initial était de 1027 répartis sur l'agglomération d'Amiens Métropole, compte tenu des nouveaux sites trouvés et des regroupements de certains d'entre eux, la base de données BASIAS pour Amiens Métropole contient à ce jour 1131 sites.

3.4. LES TRAVAUX RELATIFS AUX CALAGES DES SITES SUR LE PARCELLAIRE CADASTRAL

En préalable, nous profitons de ce chapitre pour remercier le personnel du service SIG de Amiens Métropole qui nous a fourni les plans et les fichiers numériques des cadastres, utiles à la réalisation de cette opération.

La tâche relative au calage des sites sur le parcellaires cadastral a consisté à :

- Localiser les sites par MAPINFO (à l'aide des photocopies des plans d'archives et de tout documents utiles pour le repérage fournis par AM), sur le parcellaire cadastral fourni par AM ;
- Déterminer la ou les parcelles actuelles sur lesquelles se trouve ou se trouvait le site inventorié ;
- Saisir dans BASIAS les données relatives aux références cadastrales (Section, N° des parcelles concernées, ...).

3.4.1. Bilan des travaux réalisés au 31 août 2009

A – Sur les aspects « calage des sites sur le parcellaire cadastral », à partir des plans récupérés dans les dossiers d'archives :

Dans la base originelle (IHR) il y avait 1027 sites concernant le territoire d'Amiens métropole, dont 415 fiches de sites (40% des sites initiaux) présentaient des

références de plans dans les dossiers d'archives, dossiers qu'il convient donc de ré exploiter.

A ce jour la base de données (IHU_AM) compte 1131 sites dont 532 présentent des plans (soit 47 % des sites actuellement recensés).

371 sites, parmi ceux présentant des plans, ont fait l'objet de la démarche de calage des sites sur le parcellaire cadastral :

- 333 ont pu être localisés,
- 38 n'ont pas pu être localisés, car les plans disponibles ne sont pas suffisamment détaillés et fiables,
- 161 sites restent donc à tester selon cette démarche.

B – Sur les aspects « calage des sites sur le parcellaire cadastral », à partir de l'adresse (à défaut de plans d'archives) :

Sur les 1027 sites de la base originelle (IHR) il y en avait 602 (60% des sites initiaux) qui ne présentaient pas de plan, et qu'il convenait donc de localiser sur le cadastre actuel, à partir de l'adresse.

A ce jour la base de données (IHU_AM) compte 1131 sites dont 599 ne présentent pas de plan (soit 53 % des sites actuellement recensés).

163 sites, parmi ceux à localiser par l'adresse, ont fait l'objet de la démarche de calage des sites sur le parcellaire cadastral :

- 89 ont pu être localisés,
- 74 n'ont pas pu être localisés, car les adresses disponibles, trop ancienne ou trop imprécises, ne sont pas suffisamment fiables,
- 436 sites sans plans, auxquels il faut rajouter les 38 sites précédents (cf. 3.4.1 A) aux plans défailants, soit 474 sites restent donc pour être testés selon la démarche du calage des sites sur la parcellaire cadastral par l'adresse.

4. Conclusion

Nous tenons à souligner, tout d'abord, l'excellent accueil qui nous a été réservé, tant par les responsables en charges des archives (AD/80 et Préfecture) que par le personnel du service SIG de Amiens Métropole.

4.1. L'ETAT D'AVANCEMENT AU 30 SEPTEMBRE 2009 EST LE SUIVANT

4.1.1. Sur les aspects exploitation d'archives

On notera que :

- 115 cotes d'archives ont été exploitées en 2008 et les 210 cotes d'archives restantes ont été compilées au cours de 2009. L'exploitation des données archivistiques retenues dans le cadre de cet inventaire (325 liasses d'archives) se trouve donc terminé à ce stade ;
- 3142 photocopies et scans ont été réalisés à partir des plans disponibles dans les dossiers d'archives,
- 581 fiches de sites existant ont pu être complétées,
- 111 sites nouveaux ont été créés.

La base de l'IHU d'Amiens Métropole contient à ce jour, après regroupement des doublons, 1131 sites.

4.1.2. Sur les aspects calage des sites sur le parcellaire cadastral

On retiendra que :

- 534 sites ont fait l'objet de la démarche de calage sur le parcellaire cadastral, et que 422 sites sont localisés sur ce cadastre, soit 79% des sites tous confondus ;
- Parmi les 422 sites localisés sur cadastre il y a :
 - o 333 sites présentant des plans, soit 89,8% des 371 sites testés pour la localisation avec plan,
 - o 89 sites ne présentant pas de plan ou des plans défectueux, soit 54,6% des 163 sites testés pour la localisation par l'adresse.

Il reste à ce stade :

- 161 sites à localiser à l'aide des plans,
- 474 sites à localiser par l'adresse.

4.2. RESTE A FAIRE

Outre la fin du calage des sites sur le parcellaire cadastral et la saisie dans BASIAS des informations relatives au parcellaire concerné par chaque site, le reste à faire comporte notamment les tâches suivantes :

- Regrouper les parcelles de chaque site, à l'aide d'une table SIG adéquate, afin de déterminer le périmètre du site et pouvoir calculer les coordonnées X et Y du centroïde du périmètre concerné par le site ;
- Réaliser un fichier EXCEL type sous MAPINFO qu'on transfère dans BASIAS pour conserver l'information relatives aux coordonnées de ce centroïde ;
- Faire les fiches PDF des sites de BASIAS et les rassembler dans un répertoire ;
- Créer un lien informatique entre le répertoire précédemment défini des fiches PDF des sites de BASIAS et le SIG concerné.

5. Bibliographie

Callier L., Fauconnier D., Gérard J.P., Nowak C. (2001) - Suivi et méthode des inventaires historiques régionaux d'anciens sites industriels (année 2001). BRGM/RP-50557-FR, 210 p.

Callier L. et B. Clozel avec la collaboration de m^{elles} **Berlèque E. et Lemaitre C.** (2008) : Calage méthodologique de l'Inventaire Historique Urbain (IHU) d'Amiens métropole ; Rapport d'étape : BRGM RP-56595-FR ; 80 pages, 4 tableaux, 9 annexes.

Gérard J.P., Callier L. (2001) - Notice de l'application informatique BASIAS v2.0. Rapport BRGM/RP-51148-FR, 204 p.

Maton D. (2004) avec la collaboration de **Nail C., Wuilleumier A., Aeck C., Bacquet I., M'Bassé M., Jacquot L., Lallau A., Cocu S., Ferreira L et Ramon C.** - Inventaire historique d'anciens sites industriels et activités de service du département de la Somme - Région Picardie. BRGM/RP-53414-FR, 91 p., 11 fig., 6 tbl., 4 ann.

Annexe 1

Liste des 33 communes de l'agglomération d'Amiens Métropole, avec leur surface et le nombre de sites IHR initialement connu dans chacune d'elle



Les 33 communes de Amiens Métropole			
Nom des Communes	Code INSEE	Nombre de sites (IHR) issus de l'inventaire départemental	Surface de chaque commune (en ha)
Allonville	80020	1	1 058
Amiens	80021	864	5 006
Bertangles	80092	2	863
Blangy-Tronville	80107	3	1 252
Bovelles	80130	1	692
Boves	80131	26	2 538
Cagny	80160	4	536
Camon	80164	18	1 304
Clairy-Saulchoix	80198	0	670
Creuse	80225	0	512
Dreuil-les-Amiens	80261	4	321
Dury	80261	21	1 105
Estrées-sur-Noye	80291	0	596
Glisy	80379	5	551
Grattepanche	80387	1	675
Guignemicourt	80399	0	449
Hébécourt	80424	1	504
Longueau	80489	16	345
Pissy	80626	0	667
Pont de Metz	80632	6	787
Poulainville	80639	4	1 254
Remiencourt	80668	0	470
Revelles	80670	1	1 466
Rivery	80674	15	647

Rumigny	80690	2	783
Saleux	80724	15	798
Salouël	80725	6	465
Saveuse	80730	1	404
Sains-en-Amiénois	80696	2	994
Saint-Fuscien	80702	2	1 002
Saint-Sauflieu	80717	3	776
Thézy-Glimont	80752	0	675
Vers-sur-Selle	80791	3	1 134
TOTAL		1 027	31 299

Annexe 2

Demande de l'autorisation préfectorale relative à la communication administrative au BRGM des dossiers à exploiter disponibles aux AD/80 et réponse du Préfet

Demande du BRGM

Rivery, le 04 février 2008

Monsieur le Préfet de la région
Picardie
Préfet de la Somme
51, rue de la République
80000 Amiens

Nos/réf : CN/LC/VG-2008-0043

Objet : dérogation pour consultation de documents d'archives

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de ses opérations de service public, le brgm est amené à réaliser à partir de 2008 et pour une durée de trois ans, un recensement des sites industriels et artisanaux, anciens et actuels, sur le territoire des communes d'Amiens Métropole.

Cette opération s'inscrit dans une démarche de protection de l'environnement et des personnes et dans la continuité de l'Inventaire Historique Régional (IHR) mené en Picardie avant 2002. Elle vise, outre la mise à jour de l'inventaire existant (basias.brgm.fr), à sécuriser les actions foncières et les projets d'aménagement de la communauté d'agglomération en prévenant les conséquences d'une éventuelle pollution des sols.

Pour mener à bien ce recensement, il convient que le brgm puisse consulter des documents d'archives conservés aux Archives départementales de la Somme et au bureau de l'environnement et du développement durable de la Préfecture.

Lors de la réunion de lancement méthodologique de l'opération, à laquelle étaient associés les deux services précités, il a été convenu que, conformément à la réglementation en vigueur, vous seriez interrogé sur la possibilité d'ouvrir à la consultation, conformément à la possibilité de dérogation générale offerte par l'article 2 du décret 79-1038 pour les documents de moins de 30 ans d'âge, l'ensemble des documents d'archives identifiés dans les annexes jointes.

Bien entendu, le brgm, agissant en tant que personne publique pour une collectivité territoriale, s'engage formellement à ne publier et à ne communiquer aucune information recueillie dans les documents pour lesquels votre autorisation de consultation par dérogation aux règles de communicabilité lui serait accordée, et qui serait susceptible de porter atteinte à la sûreté de l'Etat, à la défense nationale ou à la

vie privée des personnes. De plus, les documents relevant d'un délai d'incommunicabilité supérieur à 60 ans (dossiers médicaux, dossiers de personnel, dossiers d'affaires portées devant les juridictions) seront exclus du champ de l'enquête.

La consultation de ces documents s'effectuera selon les normes édictées par la direction des Archives départementales, qui formera pour ce faire le personnel du brgm, qui rempliront un engagement de réserve conforme à la note AD/DEP 4630 du ministre de la Culture en date du 22 décembre 1995.

Pour des questions de volume des documents d'archives à consulter et de gestion de salle de lecture des Archives départementales, il a été convenu aussi que la consultation de ces documents s'effectuerait dans les locaux du BRGM à Rivery.

J'ai donc l'honneur de solliciter de votre bienveillance une dérogation pour la consultation de ces documents d'archives durant la durée totale de l'enquête (2008-2010) selon les conditions matérielles énoncée ci-dessus.

Dans l'espoir d'une réponse favorable et avec mes remerciements anticipés, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Christian NAIL

Directeur du Service Géologique
Régional de Picardie

PJ : cotes d'archives préfectorales et départementales sollicitées pour consultation

Copie :

Madame Cateau (Préfecture de la Somme - bureau de l'Environnement et du développement durable)

Madame Franque (Archives départementales de la Somme)

Lucien Callier (BRGM/EPI/SSP)

Réponse de monsieur le préfet

Le 6 mars 2008

Affaire suivie par Amélie CATTEAU Tél. : 03.22.97.80.14 amelie.catteau@somme.pref.gouv.fr

Le préfet de la région Picardie,
Préfet de la Somme

à

Monsieur le Directeur du Service Géologique Régional de Picardie
BRGM
3, avenue Claude Guillemin, BP 6009
45 060 ORLEANS Cedex 2

OBJET: Dérogation pour consultation de document d'archives concernant les dossiers liés à l'environnement.

Dans la continuité de l'Inventaire Historique Régional (IHR) réalisé sur l'agglomération amiénoise avant 2002, vous m'informez par lettre du 7 février dernier de votre projet d'effectuer un recensement exhaustif des sites industriels et artisanaux sur le territoire des communes d'Amiens Métropole afin de mettre à jour l'inventaire existant et de sécuriser les actions foncières et les projets d'aménagement de la communauté d'agglomération en prévenant les conséquences d'une éventuelle pollution des sols.

Afin de mener à bien cette opération qui se déroulera sur la période 2008-2011, vous sollicitez une dérogation pour la consultation des documents d'archives conservés au Archives départementales de la Somme et au Bureau de l'Environnement et du Développement Durable de la préfecture.

En application de l'article 2 du décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979 relatif à la communicabilité des documents d'archives publiques, j'émet un avis favorable à la cette demande de dérogation aux conditions de communicabilité des documents d'archives publiques au profit du BRGM, sous réserve de l'approbation du ministre chargé de la culture (direction des Archives de France).

La présente autorisation de dérogation ne concerne que les documents d'archives référencés et joints à votre courrier ; elle est accordée au profit du BRGM, agissant en tant que personne publique pour la communauté d'agglomération d'Amiens Métropole.

Je ne vois pas d'obstacle à ce que ces documents puissent être consultés dans vos locaux à Rivery. Je vous demande toutefois de m'adresser pour accord, une semaine avant chaque sortie, la liste du lot concerné que vous irez retirer aux Archives départementales et que vous retournerez après exploitation dans son état de conservation initiale.

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Yves LUCCHESI

Annexe 3

Tâches successives relatives à l'exploitation des dossiers d'archives, dans le contexte de l'IHU d'Amiens Métropole



Tâches relatives à l'exploitation des dossiers d'archives dans le contexte de l'IHU d'Amiens Métropole

TACHES	Dépouillement dans les archives des AD/80, parmi celles déjà exploitées avant 2002
<p>A – Préparation, par consultation des données existantes dans BASIAS, avant l'exploitation des dossiers d'archives</p>	Etablir la liste des références des liasses de dossiers qu'on souhaite exploiter ; Commander les dossiers listés auprès des référents concernés aux AD/80. Ces référents sont différents selon les séries de dossiers archivées
	Aller chercher les documents d'archives et les rapporter après exploitation
	Sortir une cote (boîte ou liasse) de l'archi-caisse ayant servi au transport
	Rechercher, par des requêtes dans BASIAS, les sites instruits avec cette liasse et vérifier qu'ils existent bien dans la liasse concernée
	Pour les sites intéressant le cadrage de l'IHU, mais n'existant pas dans BASIAS, il faudra instruire une nouvelle fiche papier de dépouillement
	Sortir les fiches papier des sites retrouvés dans BASIAS dont les dossiers d'archives contiennent des cartes et plans
	Imprimer les fiches des sites retrouvés dans BASIAS afin d'avoir la synthèse des données déjà saisies
	Constituer la chemise du site BASIAS dans laquelle sont insérés tous les documents papier le concernant
<p>Exploitation des données archivistiques (B+C)</p> <p>B - Photocopier et scanner les plans disponibles dans les dossiers « comodo-incomodo » relatifs aux ICPE anciennes ou actuelles, présente sur le territoire d'Amiens Métropole,</p> <p>C - Gérer les photocopies papier et les fichiers numériques des scans avec les fiches des sites de BASIAS</p>	Dépouiller la liasse pour sélectionner les cartes et plans des dossiers des sites en contenant
	Photocopier les cartes et plans
	Scanner les cartes et plans (format .tif ou .jpg)
	Indiquer la source et les références des cartes et documents au dos des photocopies
	Instruire un listing référençant, pour les sites exploités existants, et les nouveaux sites créés, les types de carte, le nombre de photocopie et les scans réalisés ainsi que les nouvelles informations rajoutées en complément.
	Enregistrer les scans par site dans un répertoire informatique
	Ajouter les informations nouvelles sur les fiches manuscrites en cas de lacunes, ou créer une nouvelle fiche papier pour les sites nouveaux
	Ranger les liasses d'archives dans l'Archi-caisse (en vue du retour aux AD et ranger les pochettes papier des sites BASIAS.
A partir des fiches papiers manuscrites, instruire la base de données BASIAS avec les nouvelles informations récupérées	

NB : Les nouvelles données acquises sont mentionnées sur les fiches papiers des sites existant déjà dans BASIAS, ou pour ceux qui n'y sont pas, dans une fiche papier qui est alors créée.

La saisie est faite au fur et à mesure par la même personne qui a dépouillé le dossier afin d'éviter les erreurs ou les contôles, lesquels sont chronophages *a posteriori*.

Annexe 4

Instructions relatives aux photocopies aux scans, et aux clichés photographiques réalisés pour l'IHU d'Amiens Métropole : *Identification, numérotation et conservation*

(Version du 16 janvier 2009)

REMARQUES PRELIMINAIRE (Version du 16/01/2009)

1 - POUR LES PHOTOCOPIES

Pour la réalisation d'un IHU, **des photocopies de tous les plans et de toutes les cartes** disponibles dans les dossiers d'archives consultées **sont nécessaires** à la localisation du site sur le SIG de l'agglomération concernée par l'IHU (à l'exclusion des plans de montage de machine ou de citernes...).

Les photocopies sont faites aux formats A4 ou A3 à l'identique du format de l'original, sans changer l'échelle originelle ; en couleur ou en noir et blanc selon que l'original est en couleur ou non. L'attention doit être portée notamment sur la **lisibilité des informations écrites** sur les plans photocopiés, et sur les marges qui ne doivent pas être tronquées (lors de la reproduction) si elles comportent des informations. Les photocopies doivent aussi porter **sur le cartouche** du plan.

Pour les formats plus grands qu'un A3, il convient de faire plusieurs photocopies A3 (conformément aux dispositions discutées en préalable avec Amiens Métropole) successives **en prenant soin**, en plus des recommandations ci-dessus, de:

- **faire chevaucher les parties contiguës** afin de pouvoir les caler les unes par rapport aux autres,
- **ne pas oublier toutes les rues et voies d'accès** pour faciliter la localisation du site.

Indication pour la numérotation des plans : Par exemple pour un Plan de Masse 2 (PMA2) de l'année 1900 (*s'il y a au moins deux plans de masse pour cette année*), qui nécessiterait 6 photocopies A3, elles seront codifiées selon la convention suivante afin de retrouver leurs dispositions respectives.

PMA2_1900_01	PMA2_1900_02	PMA2_1900_03
PMA2_1900_04	PMA2_1900_05	PMA2_1900_06

NB : Dans tous les cas, toute reproduction (photocopies, scans, clichés, ...) doit faire l'objet d'une vérification *a posteriori*, pour savoir si le nord, l'échelle, les contours du site, les noms des rues adjacentes, ... et toutes indications utiles au repérage, sont bien présents sur le document reproduit.

Chaque photocopie papier doit être identifiée par :

- le N° d'identification du site la concernant,
- et par le lieu d'archivage et la cote d'archive du dossier où se trouve l'original.

La photocopie doit aussi comporter lisiblement :

- les titres et écrits de l'original,
- l'orientation par rapport au Nord,
- l'échelle (graphique si possible, ou à défaut, écrite) de l'original,
- la date du plan originel consulté.

Les photocopies relatives à un même site sont ensuite conservées dans la chemise papier de ce site (si possible dans des chemises en papier à pH neutre).

2 - POUR LES SCANS ET CLICHES PHOTOGRAPHIQUES

A la demande des maîtres d'ouvrage, **des scans doivent aussi être effectués sur tous ces plans** afin d'en avoir une copie numérique.

Attention : Les scans seront réalisés sans changer l'échelle originelle des plans, donc sans réduction, ni agrandissement. Un soin particulier sera mis à vérifier que les bords du plan sont bien reproduits sur le scan afin de ne pas perdre les informations qui s'y trouveraient.

Les scans des plans A4 et A3 seront systématiquement programmés pour être réalisés en A3, ainsi :

- un plan A4 originel apparaîtra sur une moitié du scan A3 réalisé le concernant,
- et un plan A3 originel apparaîtra à l'identique sur la totalité du scan A3 réalisé le concernant.

Les mêmes recommandations que celles faites précédemment pour les photocopies seront appliquées aux scans, **y compris sur la nécessité de scanner le cartouche des plans et de vérifier, notamment, que le nom des rues adjacentes aux parcelles est bien présent sur les reproductions** (sinon le plan risque d'être inutile pour la localisation des sites).

Compte tenu du type de photocopieuse utilisée au SGR/PIC les scans en noir et blanc sont réalisés au format **.tif** (ce format .tif, donne les fichiers de plus petite taille que le format .jpg), et ceux en couleur sont établis en **.jpg**.

Les scans ne seront pas associés à la base de données BASIAS et ne seront pas affichés sur Internet. Ils seront conservés dans un fichier parallèle et livrés aux partenaires de l'opération IHU sur CD-ROM.

3 - POUR NOMMER LES FICHIERS DES SCANS

Pour éviter d'avoir des noms de fichiers trop disparates et hétérogènes, il convient à ce stade d'homogénéiser la façon de les identifier selon une codification identique pour tous.

Cela vaut autant pour les sites déjà présents dans BASIAS (le N° d'identification existant sera utilisé), que pour les sites nouveaux à créer (un N° d'identification lui sera attribué officiellement).

Compte tenu que **la clé d'entrée pour ce type de document scanné sera le site**, le nom du fichier d'un scan comportera donc les informations ci-après dans l'ordre successif suivant :

Information	Exemple
L'identifiant du site limité au département (2 chiffres en métropole) et au numéro du site (5 chiffres)	80_02348
L'abréviation du type de document scanné (voir <i>lexique proposé</i>), son N° d'ordre s'il y a plusieurs plans du même type pour la même année, son année d'édition et un N° pour chaque partie scannée	PMA1_1946 (pour un plan de masse 1) ou PMA2_1946_01 (pour la première partie d'un plan de masse 2)
Le lieu (voir <i>lexique proposé</i>) et la série d'archivage du dossier où se trouve le plan originel et sa cote d'archive	AD80_1503W190

Par exemple, pour un site PIC-I-80 02348 qui comporterait dans le dossier des archives départementales de la Somme (80), 1 plan de situation de 1900, 1 plan cadastral de 1850 et 2 plans de masse de 1946 dont un nécessiterait d'être scanné en 4 parties nous aurons :

Désignation du plan	Nom du fichier du scan
Pour le plan de situation de 1900	80_02348_PSI_1900_AD80_1503W190
Pour le plan cadastral de 1850	80_02348_PCA_1850_AD80_1503W190
Pour le plan de masse 1 de 1946	80_02348_PMA1_1946_AD80_1503W190
Pour le plan de masse 2 de 1946	80_02348_PMA2_1946_01_AD80_1503W190
	80_02348_PMA2_1946_02_AD80_1503W190
	80_02348_PMA2_1946_03_AD80_1503W190
	80_02348_PMA2_1946_04_AD80_1503W190

NB 1 : On utilise systématiquement le _ (et non pas le -), car ce caractère permet des liens informatiques pour donner une adresse qui permettra d'aboutir directement au fichier du scan concerné.

NB 2 : Si la cote d'archive consultée comporte un numéro supplémentaire (par exemple 1503W190/2) le nom du fichier du scan se terminera alors de la façon suivante (....._1504W190_2) dans lequel le / (slash) sera remplacé par le _ (under score).

4 – LEXIQUE PROPOSE POUR L'ABREVIATION DES TYPES DE PLAN

Un lexique est proposé ci-après pour définir l'appellation du plan ou de la carte ainsi que l'abréviation correspondante à retenir dans le nom du fichier du scan.

Désignation de la carte ou du plan consulté lors de l'instruction du dossier	Abréviation retenue	Echelles
Cartes générales de localisation		
Plans et cartes d'état major	PEM	1/20 000 ^e à 1/50 000 ^e
Plans et carte IGN	PIG	1/25 000 ^e à 1/100 000 ^e
Plan de situation ou de localisation du site ou des abords du site	PSI	1/5 000 ^e à 1/25 000 ^e Voire plus petit 1/50 000 ^e à 1/100 000 ^e
Plans de type cadastral		
Plan cadastral ou Plan de parcelles	PCA	1/2 000 ^e à 1/5 000 ^e
Plan ensemblier cadastral (matrice cadastrale)	PEC	1/5 000 ^e à 1/10 000 ^e
Plan de masse ou de bâtiments ou plan dit « d'ensemble » (sous entendu des bâtiments)	PMA	1/50 ^e à 1/1 500 ^e
Plans communaux		
Plan communal (type de ceux que donnent les mairies)	PCO	Variables
Plan Blay	PBL	Variable
Plan Ravet Anceau	PRA	Variable
Plans Divers		
Plan de piste	PPI	Variable

5 – LEXIQUE PROPOSE POUR L'ABREVIATION DES LIEUX D'ARCHIVAGE

Désignation du lieu d'archivage	Abréviation proposée
Archive départementale	AD
Archive préfectorale	PF
Archive communale	AC

La dénomination commune et reconnue au sein des archives est généralement :

AD = Archives départementales (et on ajoute le numéro de département)

AC = Archives communales

PF = Préfecture (et non pas AP qui n'a pas été retenu dans ce cadre car c'est une abréviation déjà utilisée pour « Arrêté préfectoral »)

Annexe 5

**Liste des cotes d'archives préfectorales connues
dans BASIAS mais désormais non disponibles
car versées aux AD/80 en 2006 et renumérotées
dans la série 1503W**



MG		Fiches BASIAS	IC		Fiches BASIAS
MG	8900030	00039	IC99	2001/0156	00189
MG	9200103	00103	IC99	1994/0105	00469
MG	9400074	00210		2000/0585	
MG	8900050	00414	IC99	2002/0210	00476
MG	9700066	00416		2002/2009	
MG	9400105	00469		2002/0208	
	R8500129				
MG	R12788	00476		1988/0127	
	R685		1985/0006		
MG	9500019	00482	IC99	2001/0009	006888
MG	9200082	01338		2000/0580	
MG	R5087	01505		1985/0018	
MG	9800120	01539	IC99	2000/0413	03281
MG	9000010	01640		1998/0028	
	9800006			2000/0412	
MG	9000120	01674	IC99	2002/0249	02909
	9500005			2001/0247	
MG	R5986	01766		2001/0106	
MG	9300073	01809		1988/0068	
MG	9300090	01811			
	9300278				
	9500081				
	R7888				
MG	9400104	02485			
MG	7900007	02493			
MG	9400122	02518			
MG	9500039	02572			
	9800186				
MG	8900062	02807			
	9400047				
	9500003				
	R14784				
MG	R15087	02861			
	9500045				
MG	R4187	03281			
	R1185				
	9000053				
	9800028				
MG	R11486	03292			
MG	9700175	03483			
MG	9800198	03488			
MG	9100054	03572			
	R4086				
	R7086				

	R130085				
MG	9800120	03809			
MG	9300768	00408			
MG	R06988	03727			
MG	9000088	01903			
	9800190	01903			

Annexe 6

Liste des cotes d'archives exploitées au cours des années 2008 et 2009 relatifs aux dossiers versés aux AD/80 avant 2002



Références AD/80 des liasses consultées (Dossiers censés contenir des plans)

	99M96487/4	1279W1	60W29	1879W9
	99M96710/1	1279W2	60W34	
99M81472/8	99M96711/1	1279W3	60W35	1274W3
99M81490	99M96712	1279W4	60W46	
99M81731	99M96713/1	1279W5	60W50	
99M81731/1	99M96714	1279W6	60W168	
99M81731/6	99M96715/1	1279W7	60W169	
99M81732/1	99M96735/4	1279W8	60W170	
99M81732/2	99M96736/6	1279W9	60W171	
99M81733/1	99M96740/1	1279W10	60W172	56W12
99M81733/2	99M96744/4	1279W11	60W173	56W13
99M81733/3	99M96811/2	1279W12	60W174	56W50
99M81733/4	99M96831/5	1279W13	60W175	56W124
99M81733/5	99M96832/6	1279W14	60W177	56W218
99M81734/1	99M96833	1279W15	60W178	56W256
99M81734/11	99M96834/2	1279W16	60W181	56W294
99M81734/2	99M96835/1	1279W17	60W182	56W302
99M81734/3	99M96835/3	1279W18	60W183	
99M81734/4	99M96836/1	1279W23	60W184	
99M81734/5	99M96836/3		60W185	
99M81734/6	99M96837/1	99M8235/4	60W186	
99M81735/11	99M96838/1		60W187	
99M81735/12	99M96839/3		60W188	1102W6
99M81735/14	99M96839/4		60W189	1102W25
99M81735/15	99M96840/5		60W190	1102W160
99M81735/6	99M96840/7		60W191	1102W171
99M81735/8	99M96841/3		60W195	1102W175
99M81736/3	99M96843/1		60W196	1102W178
99M81736/6	99M96843/5		60W197	1102W180
99M81737/2	99M96845/2		60W198	1102W182
99M81737/3	99M96845/6		60W199	1102W184
99M81738/1	99M96846/5		60W201	
99M81738/3	99M96847/1		60W202	
99M81739/1	99M96847/2		60W203	
99M81739/3	99M96847/3			1109W9
99M81740/1	99M96847/4			
99M81740/2	99M96848/2			
99M81740/3	99M96849/1			99M9681/5
99M81740/4	99M96849/2			
99M81741/1	99M96850			
99M81741/3	99M96851/2			

99M81741/4	99M96851/3		1280W1	
99M81741/5	99M96852		1280W8	
99M81742/12	99M96853/1		1280W10	
99M81742/2	99M96854/1		1280W19	
99M81742/3	99M96854/2			
99M81742/4	99M96855			
99M81742/5	99M96856/1			
99M81742/6	99M96857/1			
99M81746	99M96857/2			
99M81762	99M96858			
99M81770	99M96859			
99M81780	99M96860/1			
99M81781/1	99M96860/3			
99M81782	99M96860/4			
99M81783/3	99M96861			
99M81783/4	99M96862/1			
Total	191 liasses			

Annexe 7

Liste des cotes d'archives exploitées au cours des années 2008 et 2009, relatifs aux dossiers versés aux AD/80 en 2006 (série 1503W)



**BORDEREAU DE VERSEMENT
AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA SOMME**

N° du versement 1503 W

Intitulé et adresse du service versant (doit être énoncé intégralement, sans sigle)

**Préfecture de la Somme - Direction des Actions Interministérielles
Bureau Urbanisme et Environnement**

Intitulé du service auteur (si différent du précédent) :

Agent responsable du versement : Nom : **Caroline TEJEDO** n° tél : **03 22 97 80 32**

Nombre total d'articles (liasses, boîtes, registres) : **371 boîtes**

Statut du service versant : _____		Service public
Métrage M.L.		Dates extrêmes du versement : 1924-2000
Année(s) de révision : _____		
Conservation intégrale X Conservation partielle : Elimination :		
Délai de communicabilité maximum : _____		
Date de communicabilité de la totalité du versement _____		
SOMMAIRE DU VERSEMENT		
N° des articles	Description sommaire et dates extrêmes des principales catégories de documents versés	
1 à 147	Installations classées pour la protection de l'environnement (dont n°89 à 147 dossiers de carrières)	
	Dossiers retenus pour l'IHU AM, donc à voir (44 articles)	
	Cotes à voir concernant Amiens même	
	Cotes à voir concernant les autres communes d'Amiens-métropole	
	Cotes d'archives non retenues (Ci-dessous)	
	Commission départementale d'équipement commercial	
	Procédure d'expropriation	
	Permis de construire Etat	
148 à 176 177 à 312 313 à 371		
Bordereau depages (dont la présente)		Pris en charge le
Le chef du service versant, Pour le Préfet et par délégation L'attachée, chef de bureau	
Caroline TEJEDO	Le Directeur des Archives départementales de la Somme,	

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

N° d'ordre	Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre	Dates extrêmes
5	AMIENS (route de Rainneville) – M. Jean-Louis COFFIGNIEZ : Dépôt de véhicules automobiles hors d'usage sur la parcelle KZ n° 114 (AP 05.12.1983). Sursis à statuer pour l'extension du dépôt sur les parcelles KZ n° 116 et 117 (AP 05.12.1983) Cessation d'activité pour la parcelle ZK n° 114 (Acte 01.09.2004).	1983- 2004
5	AMIENS (rue des Jacobins) – Gendarmerie Nationale , atelier de réparation de véhicules, d'installations de combustion, de dépôts de liquides inflammables, d'un transformateur au PCB et d'une cabine de peinture (REC 24.08.1987). Cessation d'activité pour le volucompteur et sa citerne attenante (Récépissé 27.08.1987 – Ministère de la Défense).	1987
5	AMIENS (47 ^{bis} rue de Forceville) – M. Omar KHALI , atelier de réparation de véhicules automobiles et d'une cabine de peinture (REC 24.01.1989). Mise en demeure pour la cabine de peinture (AP 19.09.1989 + 24.01.1990 + 06.06.1990).	1989- 1990
5	AMIENS (4 rue du Canal) – S.A. « A.G.M. » , dépôt de gaz combustibles liquéfiés n'excédant pas 25 tonnes (REC 18.02.1992). Cessation d'activité (Acte 01.02.1999).	1992- 1999
5	AMIENS (ZI, rue André Durouchez) – S.A. « Beurain Dingeon Gaz » , dépôt de gaz combustibles liquéfiés de 130 tonnes (Abandon de procédure).	1994
5	AMIENS (ZI, rue Santerre) – S.A. « Biochenne » , usine spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de divers articles utilisés en art floral (REC 09.11.1989). Mise en demeure de déclarer la cessation d'activité et de remettre en état du site (AP 26.08.1991).	1989- 1995
5	AMIENS (ZI, RN 333) – S.A. « Bocquet Logistic » , bâtiment à usage d'entrepôt et d'entretien de poids lourds (sans suite).	1992
5	AMIENS (ZI, route de Flesselles) – S.A. « Société Française des Pétroles B.P. » , dépôt aérien de 3005 m ³ de liquides inflammables (AP 28.08.1962). Extension de la capacité à 3215 m ³ (AP 10.01.1963). Extension de la capacité à 4845 m ³ (AP 09.01.1964). Implantation de 2 réservoirs enterrés de 3,7 m ³ chacun et d'un réservoir enterré de 3 m ³ (Acte 17.09.1965). Cessation d'activité du dépôt aérien de liquides inflammables (Acte 25.09.1985).	1962- 1985
6	AMIENS (ZI, RN 333) – S.A. « Le Carbone Lorraine » , usine de fabrication de charbons pour l'électricité (AP 13.07.1988). Implantation d'un bâtiment destiné au stockage de poudre de cuivre et de graphite (Acte 29.03.1990).	1986- 1994
6	AMIENS (75 rue Robert Le Coq) – S.A. « Cyclam » , usine de fabrication de bagues d'étanchéité, turbines, turbo-joints et garnitures monoblocs destinés aux pompes à eau (AP 17.01.1995).	1991- 2003

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

N° d'ordre	Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre	Dates extrêmes
6	AMIENS (ZI, rue Roger Dumoulin) – S.A. « Société Routière Colas » , usine de fabrication de produits routiers bitumeux (AP 16.01.1970). Centrale d'enrobage à chaud de matériaux routiers capable de produire 150 t/h (AP 05.06.1980). Changement d'exploitant au bénéfice de la S.A.R.L. « Les Enrobés de la Somme » (Acte 08.07.1991).	1969-1996
7	AMIENS (ZI, rue Roger Dumoulin) – S.A. « Colas Nord Picardie » , centrale mobile d'enrobage à chaud de matériaux routiers (AP 21.07.1997). Implantation d'un local de stockage d'appareils contenant des radioéléments en sources scellées (REC 12.01.1996).	1995-1997
7	AMIENS (Z.A.C. d'Etouvie-Montières) – Société Thermique de la Région d'AMIENS , installation de combustion et dépôt de liquides inflammables (AP 05.02.1973). Transformation et rénovation de la chaufferie (AP 16.11.1995). Changement d'exploitant au bénéfice de la S.C.A. « DALKIA » (Acte 08.02.1999). Mise en demeure de se conformer aux articles 14 et 29 de l'arrêté préfectoral du 16.11.1995 (AP 10.02.1999).	1971-1999
8	AMIENS (rue Mozart) – S.A. « Compagnie Générale de Chauffe » , chaufferie (AP 21.12.1989). Changement d'exploitant au bénéfice de la S.C.A. « DALKIA » (Acte 08.02.1999).	1989-1999
8	AMIENS (1 ^{bis} chemin du Halage) – S.A.R.L. « Dépannage Automobile de Picardie » , dépôt de voitures accidentées et de véhicules automobiles hors d'usage (AP de refus 29.07.1982).	1980-1982
8	AMIENS (17 rue Octave Tierce) – Société Teinturerie Doulet , dépôt de liquides inflammables de 2 ^e catégorie en réservoir aérien de 20000 litres (REC 01.12.1967). Usine de teinture et apprêt de matières textiles (AP 30.11.1981). Transformateur contenant 580 litres de PCB (REC 09.02.1988). Cessation d'activité des installations, comprenant notamment un transformateur de 580 litres de PCB (Acte 23.03.1994).	1967-1994
8	AMIENS (331 rue de Verdun) – S.A.R.L. « D.S.A. » , cessation d'activité d'un dépôt de véhicules hors d'usage (Acte 17.09.2004).	2004
8	AMIENS (Z.I. Nord) – S.A. « Eurolysine » , usine de production de Lysine de 5000 t/an destinée à l'alimentation animale (AP 10.12.1975).	1975-1976
9	AMIENS (Z.I. Nord) – S.A. « Eurolysine » , usine de production de L.Lysine de 11000 t/an et des produits annexes (protéines animales, engrais) (AP 25.04.1980).	1979-1980
9	AMIENS (Z.I. Nord) – S.A. « Eurolysine » , usine de production de L.Lysine de 11000 t/an et autres produits dérivés destinés à l'alimentation animale et à l'utilisation agricole (projet d'extension n° E 2) (AP 21.06.1983).	1982-1983
10	AMIENS (Z.I. Nord) – S.A. « Eurolysine » , Usine de production de L.Lysine de 40000 t/an et autres produits dérivés destinés à l'alimentation animale et à l'utilisation agricole (projet d'extension n° E 4) (AP 02.09.1986).	1985-1986

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

N° d'ordre	Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre	Dates extrêmes
11	AMIENS (Z.I. Nord) – S.A. « Eurolysine » , réalisation d'essais industriels relatifs à la fabrication de L.Thréonine par fermentation de souche bactérienne de classe I, pour une durée de 6 mois (AP 16.03.1989).	1988- 1989
11	AMIENS (Z.I. Nord) – S.A. « Good Year » , construction d'un nouveau bâtiment dans l'enceinte de l'usine (Acte 20.03.1968). Usine de fabrication de pneumatiques (AP 18.12.1984). Implantation d'un entrepôt supplémentaire destiné à la création d'une aire de manœuvre intérieure et construction d'un passage couvert prévu pour assurer la liaison entre les bâtiments des produits finis et l'entrepôt par voies ferrées et wagons plate-formes (Acte 20.05.1988).	1968- 1988
12	AMIENS (rue de la Vallée d'Auge) – S.A. « Établissements Gueudet Frères » , atelier d'entretien et réparation de voitures automobiles (REC 03.02.1982). Cessation d'activité (Acte 20.12.1984).	1982- 1984
12	AMIENS (15 rue Émile Lesot) – S.A.R.L. « Laboulle » , régularisation d'un dépôt de ferrailles (Abandon de procédure).	1986- 1987
12	AMIENS (Z.I. Nord) – S.A. « Nord Stock Chem » , centre de stockage de produits chimiques conditionnés et d'aérosols de peintures (AP 05.01.1998). Annulation de l'AP suite à l'absence de réalisation (AP 27.05.1999).	1997- 1999
12	AMIENS (7 allée des Acacias) – S.A. « Établissements Normand » , mise en demeure de faire disparaître un dépôt de vieilles voitures automobiles (AP 19.01.1977). Autorisation d'exploiter temporairement le dépôt de ferrailles et de vieilles voitures automobiles (AP 08.12.1977). Prorogation de l'autorisation provisoire jusqu'au 30.06.1981 (AP 06.06.1980).	1976- 1982
12	AMIENS (rue Sully) – S.A. « Société Nouvelle des Établissements Normand » , installation de stockage et récupération de ferrailles et vieux véhicules (abandon de procédure).	1992- 1998
13	AMIENS (rue Saint-Maurice) – S.A. « Société Nouvelle des Établissements Normand » , mise en demeure pour le chantier de stockage et de récupération de déchets métalliques (AP 23.11.1994).	1994- 1997
13	AMIENS (ZI Nord, rue de la Croix de Pierre) – S.A. « Landry Plastiques » , usine de transformation de plastiques par injection et soufflage (REC 12.03.1986). Régularisation de l'usine de transformation de matières plastiques par injection et d'application de peintures à la S.A. « Plastic Omnium Industrie » (AP 29.12.1989). Extension de l'atelier mouliste (Acte 07.07.1992). Mise en demeure de respecter l'article 17.2 de l'AP d'autorisation (AP 28.09.1994).	1982- 1994
13	AMIENS (18 rue Allart) – S.A. « Société d'Exploitation de l'Armurerie Michel PREVOST » , atelier de fabrication de cartouches (AP 23.03.1987). Mise en demeure de respecter les dispositions de l'AP d'autorisation (AP 19.08.2004). Mise à l'arrêt de l'atelier de fabrication de cartouches (Acte 23.11.2004).	1985- 2004

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

N° d'ordre	Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre	Dates extrêmes
13	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Procter & Gamble France », usine de fabrication de savons de toilette et de ménage (AP 01.03.1963).	1962-1964
13	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Procter & Gamble France », bâtiment destiné au stockage de liquides inflammables de 1 ^{ère} et 2 ^è catégories d'un volume de 48000 litres (AP 26.10.1971).	1971
13	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Procter & Gamble France », dépôt de 245 tonnes d'oléum (Acte 17.07.1974).	1973-1974
14	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Procter & Gamble France », extension de l'usine de fabrication de poudre détergent et de savon (AP 02.04.1986).	1983-1986
14	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Procter & Gamble France », extension de la capacité de la savonnerie (AP 11.02.1988).	1987-1988
14	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Procter & Gamble France », mise en service de l'unité de production de liquides (AP 20.12.1988).	1988
14	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Procter & Gamble France », prescription d'une étude sur les déchets pour son usine (AP 10.02.1992). Prescription des phases 2 et 3 de l'étude « déchets » (AP 27.02.1995).	1991-1995
14	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS », modification des normes de rejet des eaux résiduaires (AP 05.04.1995). Augmentation de la capacité de production de lessives liquides à 275000 t/an (AP 14.05.1996).	1995-1996
14	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Procter & Gamble France », projet de construire une unité pilote prolongement de l'unité « liquides » (sans suite).	1989
15	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Procter & Gamble », agrandissement d'un bâtiment de fabrication de poudres et du local des compresseurs et implantation d'une unité de fabrication de crème à raser (Acte 07.02.1990).	1989-1990
15	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Procter & Gamble », création d'une salle de charge batterie pour le département liquides (Acte 27.02.1990).	1989-1990
15	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Procter & Gamble », construction d'un atelier de chaudronnerie de 410 m ² (sans suite).	1992
15	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Procter & Gamble », extension d'un bâtiment (Acte 27.08.1993).	1993
15	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Procter & Gamble », utilisation de substances radioactives (REC 09.12.1993).	1993
15	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble », extension du poste de garde (sans suite).	1995
15	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble », construction d'un auvent, d'une salle technique électrique et l'extension du bâtiment de fabrication de lessive liquide (Acte 05.09.1995).	1995
15	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble », déclaration d'activités faisant l'objet soit d'un 1 ^{er} classement, soit d'une modification de classement suite aux changements de nomenclature (sans suite).	1994
15	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble », agrandissement du bâtiment de conditionnement des lessives liquides (Acte 09.01.1996).	1995-1996

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

N° d'ordre	Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre	Dates extrêmes
15	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble » , mise en service d'un hangar destiné au stockage de bennes de collecte de déchets industriels (Acte 24.09.1996).	1996
15	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble » , projet de rehausse du bâtiment technique de traitement de l'eau de l'unité de production de lessives liquides (Acte 08.11.1996).	1996
15	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble » , démolition d'une zone de bureaux (sans suite).	1998
15	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble » , bâtiment destiné au stockage d'additifs pulvérulents (Acte 29.07.1998).	1998
15	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble » , extension d'un bâtiment station Buggy (Acte 29.07.1998).	1998
15	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble » , extension de 530 m ² de l'unité de conditionnement de savon (zone BSG) et réalisation d'un bâtiment de 56 m ² destiné au déplacement et à la localisation en un seul point des équipements de recyclables des loupés de fabrication de l'atelier de savonnerie (zone SCRAP) (Acte 04.08.1998).	1998
15	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble » , extension du bâtiment « fabrication liquide » (Acte 16.09.1998).	1998
15	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble » , extension du bâtiment « BSG » et d'exploitation d'un bâtiment de stockage de matières premières (Acte 26.01.1999).	1999
15	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble » , extension du bâtiment « parfums » (Acte 09.02.1999).	1999
15	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble » , regroupement dans un bâtiment de tous les loupés de fabrication de l'atelier de fabrication/conditionnement de lessives (Acte 21.06.1999).	1999
16	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , extension du dépôt de liquides inflammables de 1 ^{ère} catégorie pour une capacité de 1515 m ³ , exploitation d'une nouvelle unité de fabrication de produits d'hygiène corporelle d'une capacité de 30000 t/an et exploitation d'une nouvelle unité de fabrication de produits lessiviels d'une capacité de 500000 t/an (AP 10.09.1999).	1999
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , Extension du bâtiment « Lénor » (Acte 01.10.1999).	1999
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , régularisation de cuves et locaux divers, exploitation de cuves de stockage « Fébrèze » et création d'une aire de rétention (Acte 18.10.1999).	1999
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , extension du bâtiment de conditionnement de savons (sans suite).	1996
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , création d'une aire de déchargement de liquides inflammables (Acte 14.12.1999).	1999
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , création d'une aire de rétention pour matières premières liquides dans le cadre du projet « Fébrèze global antibac » (Acte 13.01.2000).	1999- 2000

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

N° d'ordre	Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre	Dates extrêmes
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , extension de bâtiment à usage de bureaux et de vestiaires et de bâtiment de stockage de matières premières mineures (Acte 14.02.2000).	2000
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , création d'un auvent pour le bâtiment de fabrication de produits d'hygiène corporelle ou flower (Acte 06.03.2000).	2000
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , exploitation d'une nouvelle unité de conditionnement de lingettes papier à usage domestiques et d'hygiène corporelle (Acte 12.05.2000).	2000
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , création d'un auvent pour moto et d'un bâtiment sous station (Actes 23.05.2000 et 02.10.2001).	2000- 2001
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , construction d'un bâtiment à usage de poste incendie (Acte 03.08.2000).	2000
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , exploitation d'une zone de stockage de produits finis lessiviels et d'une zone de chargement-déchargement de produits finis lessiviels (Acte 16.08.2000).	2000
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , exploitation d'un bâtiment d'ozonation et de mise en place d'une cuve de stockage (Acte 13.11.2000).	2000
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , création d'une zone de stockage de produits lessiviels, d'un rack de desserte de cette zone de rétention et d'une tour d'incendie (Acte 13.11.2000).	2000
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , création de 2 lacs de régulation des eaux pluviales (Acte 13.11.2000).	2000
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , création d'une zone de stockage de matières premières et d'un rack de desserte de cette zone de rétention (Acte 11.01.2001).	2000- 2001
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , mise en place d'un 12 ^e bac dans une rétention existante destiné à recevoir des lessives liquides ou des produits nettoyants ménagers (Acte 11.01.2001).	2000- 2001
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , création de 2 zones de déchargement de matières premières acides et d'une zone de stockage de ces matières (Acte 23.03.2001).	2001
17	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Procter & Gamble AMIENS » , extension d'un bâtiment de conditionnement de produits lessiviels liquides (Acte 09.05.2001).	2001
18	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Rhone Poulenc Agrochimie » (Département Prepro Rhodiagri) , dépôt de spécialités agrochimiques (AP 18.12.1984). Dépôt de spécialités agropharmaceutiques et déclaration de cessation d'activité (sans suite).	1984- 1995
18	AMIENS (Cour à marchandises de la gare Saint-Roch) – S.A. « Robert Paul et Fils » , dépôt de houilles dont l'exploitation comporte des opérations mécaniques et dépôt souterrain de 60000 litres de fuel domestique constitué de 2 réservoirs de 30000 litres chacun (AP 20.04.1970).	1969- 1970

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

N° d'ordre	Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre	Dates extrêmes
18	AMIENS (ZI Nord) – S.A. « Société des Régleurs de Freins S.A.B. » , atelier de traitement de surface (AP 14.06.1974).	1973- 1974
18	AMIENS (rue Sully) – S.A. « Sturge » , usine de fabrication de polymères et de copolymères (AP 22.03.1966). Dépôt de gaz combustibles liquéfiés de 200 m ³ (AP 19.03.1971). Changement d'exploitant au bénéfice de la S.A. « Scott Bader » (Acte 08.01.1986). Régularisation de l'usine de fabrication de résines polymères et polyesters (AP 19.03.1987).	1965- 19897
19	AMIENS (75 rue Chauvelin) – S.A. « Teinturerie Hubault » et S.A. « de Teinture et d'Apprêt de Velours d'AMIENS » , régularisation des ateliers de teinture et d'apprêt de pièces de velours (AP 23.01.1985). Changement d'exploitant au bénéfice de la S.A.R.L. « Velmark » (Acte 19.03.1986). Modification de l'arrêté préfectoral du 23.01.1985 (AP 13.05.1986). Changement d'exploitant au bénéfice de la S.A. « de Teinture et Apprêt de Picardie » (S.T.R.A.P.) (Acte 13.08.1990). Mise en demeure de réaliser des travaux de mise en conformité (AP 29.03.1991). Déclaration de cessation d'activité (Acte 23.06.1995).	1982- 1995
19	AMIENS (ZI Nord) – S.N.C. « Valenerg » , projet d'exploiter une centrale thermique d'une puissance électrique < 10 MW (sans suite).	1993- 1995
19	AMIENS (12 rue de la Résistance) – S.A. « La Veillère » , dépôt de liquides inflammables de 1 ^{ère} et 2 ^e catégories en réservoirs souterrains d'une capacité de 160 m ³ associé à 6 volucompteurs d'un débit inférieur à 20 m ³ /h (REC 21.09.1982). Cessation d'activité de la station (Acte 28.05.2001).	1982- 2001
19	AMIENS (ZI Nord rue André Durouchez) – S.A. « Chimie & Synthèse de Picardie » , extension d'une usine de fabrication de produits chimiques (AP 29.04.1968). Dépôt de chlore liquéfié de 500 kg, conservé en récipients de capacité unitaire inférieure à 60 kg à la S.A. « Parcor » (Cogipris Chimie & Synthèse de Picardie) (REC 28.08.1979). Centrale d'hydrogène gazeux sous pression de 570 m ³ (REC 18.08.1982). Hangar destiné au stockage de solvants à la S.A. « Sempa Chimie » (Acte 10.02.1984). Cessation d'activité (Acte 06.01.1987).	1968- 1987
19	AMIENS (Route de Rainneville) – S.A.R.L. « Vidanges Amiénoises » , centre de compostage de matières de vidanges humaines (AP 28.07.1982). Prescriptions complémentaires (AP 28.02.1984).	1978- 1984
20	AMIENS (128 rue Sully) – S.A.R.L. « Vidanges Amiénoises » , garage de véhicules automobiles et dépôt de liquides inflammables de 1 ^{ère} et 2 ^e catégories en réservoirs souterrains de 20000 litres (REC 13.03.1975). centre de transit de déchets industriels par route et par fer (sans suite). Dépôt de liquides inflammables en réservoir souterrain aérien de 100 m ³ (REC 06.06.1980).	1975- 1980

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

N° d'ordre	Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre	Dates extrêmes
20	AMIENS (58 rue Beaudoin d'Ailly - 408 rue d'Abbeville) – S.A. « Constructions Électro-Mécaniques d'AMIENS » , établissement où sera effectué le montage d'appareils électroménagers et le stockage des matières premières (AP 17.01.1962).	1961- 1962
20	AMIENS (408 rue d'Abbeville) – S.A. « Constructions Électro-Mécaniques d'AMIENS » , usine de fabrication de machines à laver le linge (AP 22.05.1980).	1980
20	AMIENS (408 rue d'Abbeville) – S.A. « Constructions Électro-Mécaniques d'AMIENS » , déplacement d'une unité d'incinération (Acte 27.11.1980).	1980
20	AMIENS (408 rue d'Abbeville) – S.A. « Philips Industrielle et Commerciale » , usine de fabrication de machines à laver le linge (AP 08.04.1988). Construction d'un auvent de protection sur un quai de chargement à la S.A. « Iré Industries Réunis d'Électroménager » (Acte 27.04.1989).	1987- 1989
20	AMIENS (408 rue d'Abbeville) – S.A. « Whirlpool France » , usine de fabrication de machines à laver le linge (AP 18.02.1993).	1992- 1993
20	AMIENS (408 rue d'Abbeville) – S.A. « Whirlpool France » , usine de fabrication de machines à laver le linge et de machines à sécher le linge (AP 06.06.1994).	1993- 1994
28	BOVES – S.A. « Société de Ramassage pour la Régénération des Huiles Usagées » (S.R.R.H.U.) , centre de transit de déchets industriels (huiles usagées) (AP 06.11.1986).	1985- 1990
29	CAMON (Z.A.C. La Blanche Tâche) – S.A. « Euromat » (Étbls Henrion), atelier de fabrication de matériels hydrauliques (Non classement 23.12.1971). Usine de fabrication et de distribution de matériels hydrauliques, un atelier de chromage dur et de traitement de surface des métaux (AP 20.04.1979). Changement d'exploitant au bénéfice de la S.A.R.L. « Montigny » (Acte 24.06.1986). Création d'un bâtiment à usage de bureaux et de stockage de pièces mécaniques (Acte 22.04.1999).	1971- 1999
44	LONGUEAU – S.A. « SCREG » , exploitation temporaire d'une centrale d'enrobage à chaud de matériaux routiers (AP 06.08.1987).	1987
51	RIVERY – M. Charles DESNOS , mise en demeure de régulariser un dépôt de ferrailles et de vieux véhicules (AP 19.09.2002).	2002
54	SALEUX – S.C.A. « Le Réveil Agricole de Picardie » , silo de stockage de céréales (AP 10.02.1988).	1987- 1988
54	SALEUX (parcelles C1 n° 77 à 80) – S.A. « COLAS Nord Picardie » , exploitation temporaire d'une centrale mobile d'enrobage à chaud de matériaux routiers (AP 26.10.1994). Renouvellement de l'autorisation temporaire (AP 27.02.1995).	1994- 1995
54	SALEUX (parcelle ZE n° 14a) – S.A. « Routière MORIN » , exploitation temporaire d'une centrale mobile d'enrobage à chaud de matériaux routiers (AP 25.09.1997).	1997

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

N° d'ordre	Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre	Dates extrêmes
55	SALEUX – S.A. « PIRELLI France » , usine de fabrication de matelas et sommiers (AP 23.12.1987). Prescription d'une étude sur les déchets (AP 14.08.1991). Demande pour un atelier de fabrication et un local de stockage (Sans suite). Exploitation de nouveaux locaux (Acte 01.10.1993).	1986- 1993
55	SALEUX – Société Française des Pétroles BP , dépôt d'hydrocarbures d'une capacité de 4845 m ³ (AP 09.01.1964). Changement d'exploitant au bénéfice de la S.A. « COPITHERM » (Acte 18.01.1978). Cessation d'activité du dépôt au nom de la S.A. « COPITHERM GMS » (Acte 10.06.1992).	1964- 1992
61	Agrément pour le ramassage des huiles usagées : Arrêté préfectoral du 26.04.1990 agréant la société de Ramassage pour la Régénération des Huiles Usagées (S.R.R.H.U.) et la S.A.R.L. « VIDAM » pour le département de la Somme. Arrêtés préfectoraux des 30.04.1990 ordonnant la déconsignation des sommes de 5000 F consignées par les sociétés candidates à l'agrément et non retenues (S.A.R.L. « Société des Ets MANSUY », S.A. « F. Baudoux », S.A. « SONOLUB », S.A. « COHU », S.A.R.L. « Ets MOLINARI-NOREC », S.A.R.L. « VALRECOISE » et S.A. « SOLUNOR »).	1990
61	Agrément pour le ramassage des huiles usagées : Dossier de candidature de la société de Ramassage pour la Régénération des Huiles Usagées (S.R.R.H.U.) pour le renouvellement d'agrément.	1993
61	Agrément pour le ramassage des huiles usagées : Dossier de candidature de la S.A. « NANSUY » pour une demande d'agrément.	1994
61	Agrément pour le ramassage des huiles usagées : Dossier de candidature des S.A. « C.O.H.U et ECOSITA » pour une demande d'agrément.	1994
61	Agrément pour le ramassage des huiles usagées : Dossier de candidature de la S.A. « VIDAM » pour le renouvellement d'agrément.	1994
61	Agrément pour le ramassage des huiles usagées : Instruction des demandes d'agrément. Arrêté préfectoral du 12 septembre 1994 agréant pour le département de la Somme, la S.A. « Société de Ramassage pour la Régénération des Huiles Usagées (S.R.R.H.U.) », la S.A.R.L. « VALRÉCOISE », les S.A. « COHU et ECOSITA » et la S.A. « VIDAM ».	1993- 1995
61	Bilans de la collecte des huiles usagées.	1990 à 1998
62	Registres d'enregistrement des établissements insalubres, dangereux et incommodes (7).	1890 à 1971

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

N° d'ordre	Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre	Dates extrêmes
64	AMIENS – S.A. « L'Air Liquide » , dépôt d'acétylène dissous d'une capacité supérieure à 300 m ³ (AP 24.03.1966). Dépôt de gaz combustibles liquéfiés d'une capacité inférieure à 3500 kg (REC 22.02.1967). Dépôt d'hydrogène d'une capacité inférieure à 3000 kg (REC 22.02.1967). Dépôt de gaz combustibles liquéfiés d'une capacité inférieure à 3500 kg (REC 07.06.1972). Dépôt d'ammoniac liquéfié conservé en bouteilles métalliques d'une capacité inférieure à 50 kg (REC 25.07.1973).	1966- 1973
64	AMIENS – S.A. « Société Nouvelle Auto-Équipement » , usine de fabrication d'appareils mécaniques de précision (AP 24.05.1963).	1963
64	AMIENS – S.A. « Société Nouvelle Auto-Équipement » , usine de fabrication d'appareils mécaniques de précision (AP 10.11.1971).	1971
64	AMIENS – S.A.R.L. « BEURAIN » , dépôt de gaz combustibles liquéfiés de 15000 kg (AP 18.11.1977).	1977
64	AMIENS – S.A. « Société Nouvelle des Entreprises BEUGNET » , poste d'enrobage destiné à la fabrication d'enrobés bitumineux à chaud (AP 08.06.1976).	1976
64	AMIENS – M. Roland BONNEMAIN , atelier de constructions métalliques (REC 05.04.1961). Atelier de constructions métalliques, charpente et chaudronnerie (AP 19.01.1967).	1961- 1967
64	AMIENS – S.A. « Le Carbone Lorraine » , usine de fabrication de charbons pour l'électricité (AP 21.09.1960). Implantation d'un dépôt de brai de 2000 tonnes et d'un atelier de distillation du brai (Acte 29.11.1962). Changement d'implantation d'un dépôt de gaz combustibles liquéfiés (Acte 23.01.1964).	1960- 1964
65	AMIENS – S.A. « IMPRIMERIE CHAIX DESFOSSÉS NÉOGRAVURE » , usine de fabrication d'encres et atelier d'impression (AP 23.04.1969).	1968- 1969
65	AMIENS – S.A. « Société des Produits Chimiques Industriels et Agricoles de la Somme » (C.I.N.A.S.) , dépôt de liquides inflammables de 1 ^{ère} et 2 ^e catégories de 500000 litres (AP 22.09.1969).	1969
65	AMIENS – Centrale Laitière de la Région d'AMIENS (C.L.A.R.A.) , extension des garages (Acte 30.08.1961). Extension d'un bâtiment (anciens garages) et construction d'un bâtiment à usage de bureau, atelier, réfectoire, vestiaires et douches (Acte 19.12.1961). Construction d'un bâtiment à usage de garages, locaux d'entretien, raccords de peinture et bureaux, d'un bâtiment à usage de fabrication de crèmes glacées et d'un bâtiment social (Acte 24.03.1967).	1961- 1967
65	AMIENS – Société « COGEPRIIS » , stockage de 180 fûts contenant chacun 200 litres de solvants de 1 ^{ère} catégorie (AP 03.05.1973).	1972- 1973
65	AMIENS – Compagnie Centrale de Camionnage (SNCF) , dépôt de liquides inflammables de 2 ^e catégorie en réservoir souterrain de 10000 litres (AP 31.05.1972).	1972

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

N° d'ordre	Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre	Dates extrêmes
65	AMIENS – Établissements Léon DEBOUVERIE , autorisation pour 20 ans d'exploiter un dépôt de liquides inflammables de 2 ^e catégorie en réservoirs aériens de 510 m ³ (AP 06.03.1978).	1978
65	AMIENS – Gaz de France (usine à gaz de Saint-Roch), dépôt de liquides inflammables de 1 ^{ère} catégorie en réservoir aérien de 450 m ³ , dépôt de gaz combustibles liquéfiés en réservoir aérien de 60 m ³ et atelier de reformage du type P9 destiné à la production de gaz de ville (AP 05.10.1966).	1966
65	AMIENS – S.A. « Établissements GEORGES et CIE » , ateliers de fabrication de cloisons métalliques (AP 25.10.1973).	1973
65	AMIENS – S.A. « GUILBERT » , usine de teinture et apprêts de matières textiles (AP 18.09.1981).	1980- 1981
65	AMIENS – S.A. « Michel HUGLO Père et Fils » , atelier de fabrication d'aspirateurs industriels (AP 18.07.1967).	1967
65	AMIENS – Établissements JACQUEMET et MESNET , ateliers de fabrication de fermetures et persiennes (métalliques et en bois), de grilles et de monte-charges (AP 14.06.1961).	1961
65	AMIENS – Société « MANUTAIR » , atelier de chaudronnerie, tôlerie et charpente métallique (AP 20.11.1975).	1975
66	AMIENS – S.A. « MAPELEC » , usine de fabrication d'appareillage électrique blindé, étanche ou antidéflagrant (AP 13.06.1967). Extension de l'usine (Acte 07.04.1970)	1967- 1970
66	AMIENS – S.A.R.L. « Paul MATIFAS » , atelier de construction métallique (AP 26.07.1961). Construction d'un bâtiment destiné au stockage de matières premières de menuiserie (Acte 26.12.1966).	1961- 1966
66	AMIENS – S.A. « Établissements Victor MERCIER » , fabrique d'engrais organiques (AP 20.05.1925). Construction d'un bâtiment à usage de magasin (Acte 30.05.1963).	1925- 1963
66	AMIENS – S.A. « Société des Mines de Bitume et d'Asphalte du Centre » (S.M.A.C.) , dépôt d'asphalte de plus de 40 tonnes avec fabrication de mélanges asphaltiques (AP 25.05.1960).	1960
66	AMIENS – S.A. « MULLIEZ-LESTIENNE » , installation de combustion d'un pouvoir calorifique supérieur à 300 thermies/heure (AP 29.09.1970)	1970
66	AMIENS – S.A. « Entreprise Générale Électrique Picarde » , atelier de construction électro-mécaniques (AP 02.03.1962).	1962
66	AMIENS – S.A.R.L. « Société Picarde de Construction » , atelier de constructions métalliques (AP 16.07.1968).	1968
66	AMIENS – M. Jean QUIGNON , dépôt de liquides inflammables de 2 ^e catégorie en réservoirs aériens de 60000 litres (AP 28.07.1971).	1971
66	AMIENS – S.A.R.L. « S.A.S.A.G.O. » , atelier supplémentaire de fabrication de panneaux en tôle peinte (AP 27.02.1963). Surélévation d'un atelier destiné au dessin et à la photo (Acte 06.11.1968).	1963- 1968
66	AMIENS – Société « Usine Nettoyage Service » , atelier de tôlerie pour la fabrication d'aspirateurs industriels (AP 10.02.1969).	1969

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

N° d'ordre	Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre	Dates extrêmes
67	AMIENS – S.A. « MONTENAY » , installation de combustion et dépôt mixte de fuel lourd n° 2 et fuel domestique (AP 10.06.1980).	1979-1980
67	AMIENS – S.A. « Société Métallurgique de la Somme » , dépôt de gaz combustibles liquéfiés conservés en récipients de 40 kg au maximum, d'une quantité supérieure à 3500 kg (AP 28.07.1960).	1960
67	AMIENS – S.A. « Société Commerciale d'Affûtements et de Combustibles » (S.C.A.C.) , dépôt de liquides inflammables de 2 ^e catégorie en réservoir aérien et souterrain de 90 m ³ et dépôt de charbons (AP 10.02.1969).	1969
67	AMIENS (29 rue Rioian) – S.N.C.F. , centre de stockage de combustible diesel (AP 27.12.1976).	1976
67	AMIENS – Lycée Louis Thuillier , chaufferie centralisée pour production de vapeurs et d'eau chaude (AP 21.11.1979).	1979
67	AMIENS – S.A. « VIS NOVA BLACAS » , dépôt d'ammoniac liquéfié de 800 kg (AP 28.09.1965). Installation d'un dépôt de gaz ammoniac liquéfié de 2400 kg (Acte 25.07.1968).	1965-1968
69	BOVES – S.A. « ANTARGAZ » , dépôt de gaz combustibles liquéfiés de 70 m ³ (AP 20.07.1973).	1973
69	BOVES (Gare de LONGUEAU) – S.A. « Société Nouvelle des Entreprises BEUGNET » , rejet de la demande d'installation d'un poste d'enrobage destiné à la fabrication d'enrobés bitumineux à chaud (AP 31.05.1978).	1978
83	PONT-DE-METZ – S.A.R.L. « Lion d'ARRAS » , dépôt de liquides inflammables de 1 ^{ère} et 2 ^e catégories de 43 m ³ et atelier de fabrication d'encaustique (AP 06.01.1960).	1959-1960
83	PONT-DE-METZ – Société Chimie et Synthèse de Picardie , atelier de fabrication de produits chimiques à usage pharmaceutique (AP 09.03.1961).	1961
83	RIVERY – S.A.R.L. « Établissements P. ROLLIN » , atelier de charpente métallique, serrurerie et menuiserie métallique (AP 10.01.1967).	1966-1967
84	SAINS-EN-AMIÉNOIS – S.A.R.L. « S.D.C. DE COLNET » , atelier de réparation et d'entretien de véhicules et engins à moteur de 600 m ² (REC 20.10.1994). Mise en demeure de respecter les prescriptions de l'arrêté type (AP 18.08.1995). Cessation d'activité de l'atelier (Acte 13.12.1995).	1994-1995
85	SALEUX – S.A. de Productions M.C.B. , usine de fabrication de matériel de camping, d'équipements militaires et de matières plastiques stratifiées (AP 03.06.1960).	1960
85	SALEUX – S.A. « Société des Pétroles SHELLE BERRE » , dépôt de liquides inflammables de 1 ^{ère} et 2 ^e catégories en réservoirs souterrains de 9040 m ³ (AP 29.12.1964).	1964
85	SALEUX – S.A. « ESSO » , cessation du dépôt de liquides inflammables de 1 ^{ère} et 2 ^e catégories en réservoirs aériens de 3665 m ³ (Acte 20.10.1981).	1981

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

N° d'ordre	Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre	Dates extrêmes
85	THÉZY-GLIMONT – S.A.R.L. « Société Amiénoise de Sièges » , fabrique de sièges (AP 24.03.1966). Extension de la fabrique de sièges (Acte 30.05.1968). Installation d'un atelier de stockage de produits finis (Acte 20.05.1977). Installation d'un atelier de débit de bois et d'un hangar de stockage de bois (Acte 20.06.1977). Construction d'un bâtiment à usage d'entrepôt de produits finis (Acte 05.10.1979).	1966- 1979
88	Agrément pour le ramassage des huiles usagées : Dossier de candidature des S.A. « VIDAM », M. Gérard DUCROCQ, Etbls DUCAMP, Société des Produits Usagés Recyclés, G.I.E. Inter-Huiles, Société ERDI, Société VALRECOISE et Société SONOLUB. Compte rendu de la commission départementale d'agrément du 21.08.1985. Arrêté préfectoral du 12 septembre 1994 agréant pour le département de la Somme, la S.A. « Société de Ramassage pour la Régénération des Huiles Usagées (S.R.R.H.U.) ». Arrêtés préfectoraux des 10.09.1985 ordonnant la déconsignation des sommes de 5000 F consignées par les sociétés candidates à l'agrément et non retenues (Société « ERDI », société « SONOLUB », société « SPUR » et S.A. « VIDAM »).	1985
88	Agrément pour le ramassage des huiles usagées : Dossier de candidature des sociétés « SRRHU, SOLUNOR, NOREC, MANSUY et SONOLUB ». AP du 17.01.1990 fixant la composition de la commission départementale d'agrément.	1990
88	Agrément pour le ramassage des huiles usagées : Dossier de candidature de la S.A.R.L. « VALECOISE », AP de déconsignation de la somme de 5000 F du 16.12.1992 . Dossier de candidature de la S.A. « COHU », AP de déconsignation de la somme de 5000 F du 16.12.1992 .	1992
88	Élimination des matières de vidanges.	1978- 1990
88	Résorption des décharges brutes et sauvages.	1986- 1988
89	ALLONVILLE - M. Marcel VAN DE KERCHOVE , carrière de craie de 500 m ² , « Au Bois de Bertin », section ZA n° 43 : REC 18/05/1988 Acte fin de travaux 25/05/2001	1988- 2001
89	AMIENS - S.A.R.L « Carrières Amiénoises » , rue de Pont de Metz / AP 13/11/1989 et 28/12/1990 Acte fin de travaux 20/11/2000	1987- 2000
89	AMIENS-ARGOEUVES - « Société Carrières, Routes et Travaux » , « Le Pré Saint Jean » : REJET AP 28/11/1979	1979- 1982
90	BLANGY-TRONVILLE – Commune , « Le Grand Marais », section AD n°15 : AP 16/06/1981 AFT 13/05/1986 et Acte 15/03/2001	1981- 2001

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

N° d'ordre	Résumé du contenu de la liasse, de la boîte ou du registre	Dates extrêmes
91	BOVELLES - M. BRAIBANT , « Vallée Tayon », section B n°121 : AR 13/09/1973	1973
91	BOVELLES - M. BRAIBANT , « Vallée Tayon », section S n° 179 et 180 : AP 30/05/1984	1983- 1984
103	PONT DE METZ, M. Jacky DUBOIS section A n° 164 à 167 AP de mise en demeure du 27 juin 1980+ AP du 20 février 1981	1980- 1981
104	THEZY GLIMONT M. de WITASSE DE THEZY- « Le Champ Platuille » section T n° 14 AR du 18 juillet 1986	1986
105	AMIENS « M. Joel LECLERCQ » lieudit La Rosière : AP 31/01/1985 Changement d'exploitant : SARL CARRIERES AMIENOISES : AP 16/02/1987	1985- 1987
105	AMIENS « CARRIERE DE LA VILLE » lieudit Le champ pendu : AP AUTORISATION 17/11/1997 AP FIN DE TRAVAUX : 03/04/2000	1997- 2000
111	BOVES « SA SECODE » lieudit forêt de Boves : AP AUTORISATION 16/09/1992 ACTE FIN DE TRAVAUX : 10/08/2000	1992- 2000
112	BOVELLES « M. JEAN-LUC HAMOT » lieudit vallée Taillon : AP 30/05/1984 FIN DE TRAVAUX : 18/12/2000	1984- 2000
130	DREUIL-LES-AMIENS « S.A. JOURDAIN » , « Près de Corvée » : AP 08/03/1979 AP fin de travaux : 12/05/1986	1979- 1986
130	DREUIL-LES-AMIENS - « S.A. JOURDAIN » , « Près du Gare » : AP 30/09/1980 AP fin de travaux : 02/05/1989	1980- 1989
134	GRATTEPANCHE - S.A.R.L. « C.A.B.C. » , « Les Baquets » : AP 13/02/1987 Acte fin de travaux : 19/01/1999	1987- 1999
141	REVELLES – Commune , « Bois Rond » : AP 30/10/1979 Mise en demeure : AP 06/08/2001 Acte fin de travaux : 06/12/2001	1979- 2001



Annexe 8

**Liste des cotes des archives contemporaines
sélectionnées relatifs à la DRIRE, à la DDE et au
CG80, pour les besoins de l'IHU_AM exploitées
au cours des années 2008 et 2009,**



Légende : Les libellés écrits en rouge indiquent les contenus des liasses susceptibles d'intéresser l'IHU d'Amiens Métropole.

N° de cote	Liasse exploitée au cours de la phase méthodologique en 2008			
N° de cote	Liasse exploitée au cours de l'année 2009			
Cotes sélectionnées aux AD80 le 21/03 après dépouillement de l'inventaire des versements des institutions publiques depuis 1940 (Série W = Archives contemporaines)				
Institution	Versement	Cote	Libellés des contenus des liasses	Année
DDE	1274W	Cotes sélectionnées pour l'IHU-AM	Dommages de guerre - Etablissements industriels et commerciaux	1939 - 1945
		1274W17	M. Guichard Eugénie à Amiens	1939-1945
		1274W17	M. Boule Inès à Amiens	1939-1945
		1274W17	S. A. Compagnie Singer à Amiens	1939-1945
		1274W18	Société Appareillage Radio-Electricité à Amiens	1939-1945
		1274W160	Société Benoit et Cie (teinturerie) à Amiens	1939-1945
		1274W168	Etablissements Searle frères (boulonnerie) à Amiens-Boutillerie	1939-1945
		1274W169	Etablissements Searle frères (boulonnerie) à Amiens-Boutillerie	1939-1945
		1274W170	Etablissements Searle frères (boulonnerie) à Amiens-Boutillerie	1939-1945
		1274W183	Teinturerie Hubault à Amiens	1939-1945
		1274W190	Teinturerie et apprêts Bonvallet à Amiens	1939-1945
		1274W208	Société des huiles de pétrole à Amiens	1939-1945
		1274W208	Société des huiles de pétrole à Amiens	1939-1945
		1274W208	Société des huiles de pétrole à Amiens	1939-1945
		1274W210	Société Desmarais (pétroles, gasoils) à Saleux	1939-1945
		1274W219	Société industrielle d'Albert à Amiens	1939-1945
		1274W220	Société A.M.F.A.B. (ateliers de mécanique et forges) à Boutillerie	1939-1945
		1274W220	Martin Paul Ets Nitram (mécanique) à Amiens	1939-1945
		1274W247	S.A. des garages de la Somme à Amiens	1939-1945
		1274W274	La soie artificielle à Amiens	1939-1945
		1274W274	Les teintureries de Picardie à Amiens	1939-1945
		1274W279	Aéro-club de Picardie à Saint-Fuscien	1939-1945

	1274W289	Esso-Standard (pétroles) Amiens	1939-1945
	1274W317	Fabriques réunies des lampes électriques à Amiens	1939-1945
	1274W326	Etablissements Léon Debouverie (carburants, lubrifiants) à Amiens	1939-1945
	1274W344	Leguichard (chromage, nickelage) à Amiens	1939-1945
	1274W380	Weiss (pétrole) à Amiens	1939-1945
	1274W393	Weiss (société Picarde des produits de pétrole) à Amiens	1939-1945
	1274W416	Etablissements Lambry (fonderie de plomb) à Amiens.	1939-1945
	1274W49	Société d'exploitation des procédés Sturge à Amiens	1939-1945
	1274W93	Grands Garages de Picardie à Amiens	1939-1945
	1274W108	Automobile et cycles André Citroën à Amiens	1939-1945
	1274W112	Manufacture de la vallée à Amiens	1939-1945
	1274W114	Etablissements Gronier Gaston (fonderie zinc) à Amiens	1939-1945
	1274W115	Teinturerie Hubault à Amiens	1939-1945
	1274W121	Sociétés Amiénoises Fers et Outillages Réunis à Amiens	1939-1945
	1274W142	Etablissements Boyer Frères (cuirs, peaux) à Amiens	1939-1945
	1274W164	Etablissements Dollé (machines agricoles) à Amiens	1939-1945
	1274W185	Etablissements Sutcliffe (tissage teinture) à Amiens	1939-1945
	1274W191	Les enfants de Bonvallet (teinture) à Amiens	1939-1945
	1274W194	Etablissements Ziegler (tôles galvanisées) à Amiens	1939-1945
	1274W197	Société Française des pétroles SERCQ à Amiens,	1939-1945
	1274W198	Standard Française des pétroles à Saleux	1939-1945
	1274W198	Shell (pétrole) à Amiens	1939-1945
	1274W209	Etablissements Socony-Vaccum Française à Amiens	1939-1945
	1274W209	Mobil-Oil Française	1939-1945
	1274W212	Société Astra (corps gras) à Amiens	1939-1945
	1274W213	Société de pétroles Tonneline à Salouel	1939-1945
	1274W218	Société industrielle d'Albert à Amiens	1939-1945
	1274W221	Etablissement Nitram (mécanique) à Amiens	1939-1945
	1274W221	Compagnie Française Thomson	1939-1945

			Houston à Amiens	
		1274W221	Gilet-Tahon (teinture, tissus) à Amiens	1939-1945
		1274W239	S.A. des garages de la Somme à Amiens	1939-1945
		1274W245	Bâtiments Guemonet (blanchisserie) à Amiens	1939-1945
		1274W281	Serrurerie Picarde à Amiens	1939-1945
		1274W315	Desmosthère Faïth (manufacture cycles de Saint-Etienne) à Amiens	1939-1945

Cotes sélectionnées aux AD-80 le 21/03 après dépouillement de l'inventaire des versements des institutions publiques depuis 1940 (Série W = Archives contemporaines)				
DRIRE	1459W	1459W3	Etude sur le machinisme agricole - fiches détaillées des entreprises	1996
		1459W4	Etude sur la robinetterie - fiches détaillées des entreprises	1995
		1459W6	Etudes sur les entreprises mécaniciennes de Picardie - Pôle de sous-traitance en métallerie	1994 - 1998
		1459W7	Etudes PMI et Grands groupes	1994 - 1998

Cotes sélectionnées aux AD-80 le 21/03 après dépouillement de l'inventaire des versements des institutions publiques depuis 1940 (Série W = Archives contemporaines)					
CG-80	1268W	1268W66		1983-1989	
		1268W67	Hydraulique agricole, travaux eau potable, assainissement rural, ordures ménagères	1983-1989	
		1268W68		1983-1989	
		1268W69		1983-1989	
		1268W70		1983-1989	
		1268W71		1983-1989	
		1268W72	Hydraulique agricole, travaux eau potable, assainissement rural, ordures ménagères	1983-1989	
		1268W73		1983-1989	
		1268W74		1983-1989	
		1268W75		1983-1989	
		1268W76		1983-1989	
	1268W	1268W84		Hydraulique agricole, travaux eau potable, assainissement rural, ordures ménagères	1976 -1988
		1268W85			1976 -1988
		1268W86	1976 -1988		
		1268W87	1976 -1988		
		1268W88	1976 -1988		
		1268W89	1976 -1988		

		1268W90		1976 -1988
		1268W91		1976 -1988
		1268W92		1976 -1988
	1287W	1287W27	Amiens - Aliénations SNCF	1988-1989
		1287W51	Ordures ménagères - Programme de résorption des décharges sauvages	1976 -1981
		1287W71	Schéma départemental de traitement des ordures ménagères	1970 -1971
		1287W73	Association Picarde pour la récupération et le recyclage des déchets	1985 -1988
		1287W76	Association Picarde pour la récupération et le recyclage des déchets	1982 - 1984
		1287W131	Installations classées pour la protection de l'Environnement	
	1287W	1287W80	Décharges sauvages	1978 - 1984
		1287W81		1978 - 1984
		1287W82		1978 - 1984
		1287W83		1978 - 1984
		1287W84		1978 - 1984
		1287W85		1978 - 1984
		1287W86		1978 - 1984
	1323W	1323W20	Assainissement et ordures ménagères	1990
	1346W	1346W27	SNCF Aliénation de terrains bâtis et non bâtis - aliénations d'immeubles	1990 - 1992
		1346W60	Dossiers "Ordures ménagères"	1990 - 1992
		1346W73	Dossiers SNCF et TGV	1984 - 1991
		1346W74	Dossiers SNCF et TGV	1984 - 1991
		1346W75	Dossiers SNCF et TGV	1984 - 1991
	1417W	1417W49	Assainissement des stations d'épuration, appels d'offres, projets sommaires, plans	1991
		1417W102	Collecte et traitement des ordures ménagères, dossiers soldés	1991 - 1995

Annexe 9

Problèmes liés aux cotes d'archives manquantes et recherches complémentaires





Centre scientifique et technique
3, avenue Claude-Guillemin
BP 36009
45060 – Orléans Cedex 2 – France
Tél. : 02 38 64 34 34

Service géologique régional "Picardie"
Le Polytech de Rivery
7 rue Anne Frank
80136 – RIVERY - France
Tél. : 03 22 91 42 47